

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

N° 622 / 4,00 €

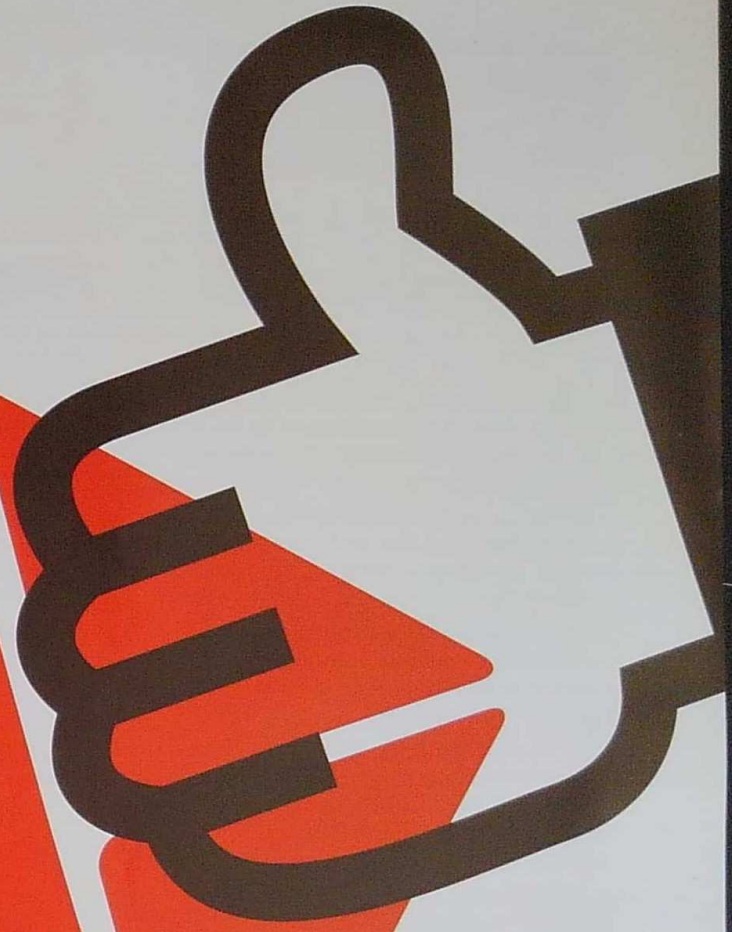
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

NOVEMBRE/DU 2015

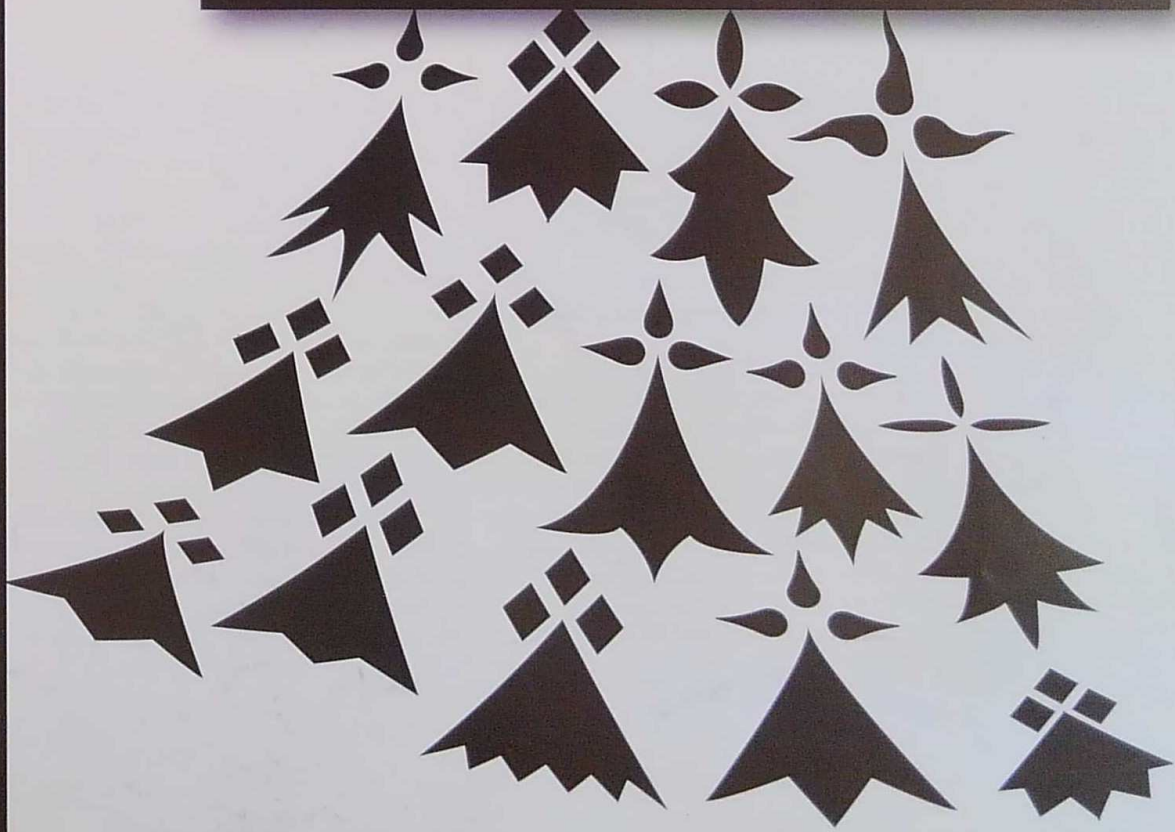
**LE PEUPLE
BRETON**



Oui



RÉGIONALES 2015



B 92009 - 622 - F: 4,00 €



3 789200 904000 06220

LE PEUPLE BRETON

L'INVITÉE

Redonner aux jeunes l'intérêt pour la chose publique

MON ENGAGEMENT POUR LA BRETAGNE a commencé il y a quelques années. J'ai d'abord rejoint la branche jeune de l'UDB, afin de militer pour un fédéralisme des régions et des peuples en France et en Europe. En effet, il m'est apparu nécessaire d'en finir avec le modèle institutionnel que l'on connaît aujourd'hui. A cette époque, j'ai également réalisé la richesse que représentent les langues de Bretagne pour nous, habitants de la Bretagne, mais aussi leur grande fragilité.

Quelques années, j'ai participé régulièrement aux actions d'Al'ta 1 (collectif de défense et de promotion du breton dans la vie publique). Parallèlement, j'ai commencé à apprendre le breton en cours du soir. Puis, lorsque j'en ai eu l'occasion, je me suis inscrite en formation intensive à Stumdi (organisme de formation à la langue bretonne pour les adultes). Le niveau de langue que j'ai ainsi acquis m'a donné la chance d'enseigner une année dans les écoles Diwan. Au-delà du travail, le breton m'a permis de découvrir toute une culture britannique, jusque-là malheureusement inaccessible pour moi, et de réparer la fameuse chaîne d'or (dont parlait Anjela Duval) de transmission familiale du breton.

Les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 sont pour moi la troisième occasion de me porter candidate pour l'UDB. J'étais présente sur la liste conduite par Christian Guyonvarc'h aux élections européennes de mai 2014 et je me suis présentée en binôme avec Loïc Cheval aux élections départementales de mars 2015 sur le canton de Vannes-Ouest. Aujourd'hui, ma candidature sur la liste « Oui la Bretagne » menée par Christian Troadeo est motivée par la conviction profonde que les Bretons ont tout à gagner à prendre eux-mêmes les décisions touchant à leur territoire, leur avenir professionnel, leur culture, etc., et que ce n'est qu'en instaurant un rapport de force avec l'Etat que l'on pourra

obtenir les compétences et les moyens nécessaires à cette autonomie.

Faire confiance aux jeunes

J'ai bien conscience qu'il est rare de trouver des jeunes de moins de 30 ans en place haute sur des listes candidates aux élections, comme c'est mon cas. Je déplore justement la moyenne d'âge, selon moi trop élevée, des élus locaux et nationaux. De même que je pense qu'il faut faire confiance aux territoires, je pense qu'il faut faire confiance aux jeunes. Avec courage



Gaëlle L'Amoulen
candidate Oui la Bretagne
aux élections régionales

et détermination, ils apportent à nos listes et à nos conseils locaux idées et méthodes nouvelles.

Je pense notamment à Anthony Hamelin, 28 ans, élu UDB à Saint-Herblain (44), qui a permis des avancées non négligeables dans la mise en valeur de la culture bretonne et du breton dans cette commune. Je pense encore à Gwennolène Salaün, 26 ans, qui porte nos idées au sein du conseil municipal de Plourhan (22). Je pense également aux bénévoles de l'association Dibab, qui organisent régulièrement, dans les

cinq départements bretons, des votations sur la réunification de la Bretagne et la création d'une Assemblée unique de Bretagne. Cette démarche tout à fait inédite sera peut-être, enfin, le moyen de mettre la pression sur Paris dans notre lutte sans relâche pour la réunification.

C'est, entre autres, la possibilité de devenir élu(e) et donc d'endosser la responsabilité de la gestion d'un territoire qui contribuera à rendre aux jeunes l'intérêt pour la chose publique. Les taux d'abstention des jeunes aux élections, plus élevée pour les scrutins locaux, sont en effet effrayants. En outre, le vote FN croît en particulier chez les jeunes, ce qui est dramatique. Ces deux faits sont, sans aucun doute, les symptômes d'une perte de confiance pour les partis traditionnels et d'une perte d'intérêt pour des débats de plus en plus éloignés d'eux.

Nous, autonomistes, avons la particularité de regarder davantage en avant, au-delà des « barrières mirage » que l'on nous impose, de nous projeter dans un futur en rupture avec le modèle institutionnel actuel. Et qui serait mieux placé que les jeunes Bretons pour décider de l'avenir de leur pays et donc de leur propre avenir ?

Un bras de fer avec Paris

Quoi qu'il en soit, jeunes ou moins jeunes, le moment est venu de fédérer nos forces afin de réunir les voix nécessaires à la constitution d'une véritable mouvance autonomiste autonome au conseil régional de B4. Comme l'a dit Christian Guyonvarc'h dans son communiqué du 13 septembre dernier, « il est temps de sortir de la petite enfance de la régionalisation, il est temps de grandir, pas dans vingt ans, pas dans dix ans, maintenant » !

Visiblement, seul un bras de fer avec Paris nous permettra d'obtenir l'autonomie indispensable pour le développement de la Bretagne. C'est pourquoi nous devons réaliser plus de 10 % le 6 décembre prochain.

sommaire

L'invitée

Gaëlle L'Amoulen, candidate « Oui la Bretagne » 2

Éditorial

Ni Gauouissin « La gauche d'avenir est celle de l'émancipation » 5

Élections régionales

La campagne se précise 6-8

Économie

Comment retisser le lien entre la Bretagne et la mer ? 11-13

Langues

La langue bretonne à petits pas 5
Une « convention spécifique pour les langues de Bretagne » 18

Culture

Pratiques artistiques amateurs : une clarification insuffisante 14-15

Social

Breizh Tobacco : un projet qui dérange 16

Réunification

Dibab, un an d'existence et dix-sept votations 17

International

Libre... ainsi va la Catalogne 26-27
Géopolitique au Moyen-Orient 28-29

Pages culturelles

Livres 30
Livres du mois 31
Musiques de Celtie 32
Selaouit 33



Gael Briand

« FAIRE DE LA POLITIQUE », c'est d'abord s'engager pour des idées. Cela tombe bien, les contributeurs (bénévoles) du *Peuple breton* n'en manquent pas ! Et ce sont elles – ces idées – qui sont utilisées dans le cadre des campagnes électorales. Autant dire que notre journal est une mine d'or pour les candidats qui se donnent la peine de le lire.

Ce mois-ci, nous continuons notre travail sur le transport. En janvier dernier, nous évoquions le train, en septembre l'avion. C'est au tour du transport maritime de faire l'objet d'un dossier. La Bretagne reste, dans l'imaginaire collectif, une région maritime. Pourtant, c'est un nain au regard de l'activité économique mondiale. Et cela ne date pas d'hier – les « manufactures » d'Etat de Colbert, créées au XVII^e siècle, ont certes fait la renommée du luxe français, mais ont ruiné la Bretagne, qui exportait son lin, notamment. En fermant les frontières, Colbert a étouffé l'économie bretonne et fait pericliter son activité maritime en forçant le pays à regarder vers les marchés continentaux. Une « préférence nationale » qui, sans anachro-

Novembre/Du 2015

nisme, ressemble à s'y méprendre aux propositions du FN pour relancer l'économie !
La mer est donc devenue une inconnue pour nombre de Bretons. Pour l'industrie agroalimentaire, par exemple, les ports ne sont rien de plus qu'une vanne à sens unique qui leur livre des tourteaux de soja. Engoncés dans leurs schémas de pensées capitalistes, beaucoup de CCI rêvent, elles, de trafic de conteneurs sans se rendre compte que la plupart des navires qui les transportent, de plus en plus gros, ne peuvent même plus rentrer dans nos ports. Quant aux pouvoirs publics, ils raisonnent en termes de flux sans se préoccuper du type de marchandises ! Qui plus est, sans schéma régional, les ports se concurrencent les uns les autres et aucune stratégie ne se dégage. Dans son article, Mael Garrec ouvre justement quelques perspectives.
La Bretagne n'est une « enclave » que du point de vue terrestre. Bien au contraire, notre pays est un carrefour et son hinterland est mondial. Cessons de voir petit, renouons avec notre histoire : parlons sur la mer !

Souscription permanente

Ce n'est pas faute de le rappeler, Le *Peuple breton* n'est pas riche. Un salaire (correcteur) à temps partiel et des dizaines de bénévoles parvenant tant bien que mal à mener la barque. Marnis aguerris, nous réussissons pour le moment à survivre parmi les dizaines de titres disposant d'une force financière beaucoup plus importante et d'une diffusion infiniment meilleure que la nôtre. Il faut dire que Le *Peuple breton* n'est pas assez rentable pour les diffuseurs et que certains d'entre eux refusent carrément de nous distribuer. C'est le cas notamment de la Loire-Atlantique. Vous comprenez donc pourquoi votre aide est utile et chaque abonnement précieux. Car si, dans l'avenir, Le *Peuple breton* devait disparaître un jour, aucune des larmes de crocodile de ceux qui ne le lisent pas ne pourrait le faire revenir. Le *Peuple breton*, c'est un peu comme un proche : il faut en profiter tant qu'il est vivant.

Alain Le Dem, Plescop, 20 € - Jean-François Canadec, Le Havre, 5 € - Yves Floz, Notre-Dame-des-Landes, 20 € - Michel Aubry-Michel, Brest, 60 € - Brigitte Gélaco, Rastrennon, 10 € - Jean-Etienne Audray, Brest, 5 € - Henri Diéguez, Rennes, 10 € - Gérard Lelou, Arthon, 10 € - Gilbert Pock, Canan, 20 € - Guy Kermou, Vieux, 10 € - Hervé Danavat, Pont-l'Abbé, 10 € - Jean-Jacques Péron, Larmor-Plage, 40 € - Jean-Bernard Cadiac, Tremevon, 10 € - Yann Cibiel, Gouesnou, 5 € - Raymond Joseph, Villedieu-la-Boulaye, 10 € - Alain Kardonouff, Nantes, 10 € - Christian La Berre, Trevaux, 10 € - Gaëlle Colloch, Grix, 20 € - Morvan Bouven, Paimpol, 25 € - Christian Hatoche, Langonnet, 10 € - Yannig Le Doujet, Langonnet, 10 € - Raymond Dupuis, Plozevet-Douéras, 10 € - Alan Rivall, 60 € - Jean-Yves Le Gac, Nantes, 10 €.
Total du mois : 420 €.
Total de l'année en cours : 3 957,50 €.

Iffig 6
De Brest à Nantes 9
Leurre de vérité 10

Pobl Vreizh

Anna Politkovskaïa 19



Odivi : un dizagn nevez awenet gant danvez Breizh 20



Pivindik mor : betek pegoutz ? 21
Levriou brezhonek 22

Histoire

Que sait-on sur les Celtes ? 23
Pourquoi les Bretons ignorent-ils leur histoire ? 24-25

Nécrologies

Albert Poulain 4
Hem ar Borgn 34

Couverture : Sabine Cordeis
Le *Peuple breton* paraît le premier jour ouvrable du mois.
Le *Peuple breton* - Rédaction : BP 1 - 29880 GOUESNOU

Territoire de projets contre projet de territoire

Dans la stratégie à mettre en œuvre pour les élections régionales de décembre 2015 sur la circonscription des Pays-de-la-Loire, plutôt que de réclamer à grand renfort de conviction l'intégrité (économique, social et culturelle) de la Loire-Atlantique de la région de Rennes (seule créée par Pétaïn) avec le plus grand département breton, la Loire-Atlantique, il me semble préférable de positiver une reconfiguration territoriale à l'ouest de la France, au profit des autres départements des Pays-de-la-Loire. Cette région induit des déséquilibres intraterritoriaux, liés à la position maritime de Nantes - Saint-Nazaire, placée à son extrémité ouest.

En compétition avec la région administrative Bretagne, la région PdL doit mobiliser ses capacités politiques et financières pour répondre au défi maritime. Dès lors, cette mobilisation se fait au détriment du développement des autres départements, qui n'ont pas de stratégie maritime. Ils voient ainsi leurs priorités traitées au second plan.

Par conséquent, cette dichotomie est/ouest-terre/mer est préjudiciable à une approche cohérente de la politique maritime de la région Pays-de-la-Loire, de plus trop souvent déconnectée de celle de la région Bretagne.

Au final, l'intérêt des autres départements des Pays-de-la-Loire, sur le plan économique, est bien de rejoindre les départements ayant une convergence de développement prenant appui sur leurs réalités géographiques. Et, de ce point de vue, une région Val-de-Loire deviendrait un véritable territoire de projets alors même que, près de quarante années après sa création, la région des Pays-de-la-Loire reste un projet de territoire, doublement pénalisé par ses contradictions endogènes, où s'opposent le choix de la population pour réintégrer la région Bretagne et le diktat de nombreux « décideurs » qui vise à maintenir une région pour « convenances personnelles ».

L'énergie perdue dans ces dissensions pénalise fortement les initiatives socioéconomiques des départements « terriens » de la région Pays-de-la-Loire.

Luc-Marie Ollivier,
Nantes (44)

Mais où est passé Nono ?

Le dessinateur Nono a décidé de cesser sa collaboration au *Peuple breton*. N'insultons pas l'avenir, il se peut que notre ami décide, de temps à autre, de nous faire profiter à nouveau de son trait coutumier et de sa vision de l'actualité, dans un journal qui a publié nombre de ses dessins.

Une chose est certaine, il va manquer à nos lecteurs, mais aussi au rédacteur en chef, qui en appelle donc aux bonnes volontés pour conserver dans *Le Peuple breton* cet espace de liberté qu'est le dessin de presse.

Si des lecteurs-dessinateurs cherchent à y exprimer leur humeur et leur humour, qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître !

La langue bretonne à petits pas...



Malgré des mots d'ordre dispersés et une faible médiatisation en amont, la manifestation du 24 octobre a tout de même réuni 3 000 personnes à Carhaix. Les militants du collectif Aïra! distribuaient des tracts indiquant clairement qu'il est « temps de changer de braquet ». En cause, l'État, bien sûr, qui refuse à la Bretagne ce qu'il accorde à d'autres territoires.

Le collectif s'est retrouvé au commissariat le 12 octobre dernier à la suite de l'action réalisée lors du Festival interculturel de Lorient. Le stand de l'université de Bretagne-Sud s'était vu restituer ses panneaux signalétiques monolingues. L'UBS précise pourtant dans ses statuts qu'elle « veille à la promotion et à l'enrichissement de la langue française, des langues et cultures régionales ainsi qu'à la mise en valeur du patrimoine régional et national ». Malgré cela, seulement un enseignement optionnel du breton à Lorient, et des rénovations récentes ayant conduit à la disparition du bilinguisme dans la signalétique !

Lors d'une réunion privée avec le collectif, la Région, Paul Molac et un représentant étudiant (Victor Gallo), Jean Peeters, le président de l'UBS, a consenti à des efforts en matière de signalétique, mais s'est plaint d'un budget réduit. En revanche, il n'a pas pu promettre l'embauche d'un maître de conférence en langue bretonne. Pourtant, la Région pourrait financer un poste à 50 % pour enseigner seulement la langue bretonne, s'il est ouvert à toutes les filières et pérennisé sur trois ans minimum. Affaire à suivre.

L'UBS a retiré sa plainte, mais le procureur la maintient. L'État, toujours l'État...

Le Peuple breton



La gauche d'avenir est celle de l'émancipation

On ne peut que constater l'impasse dans laquelle se trouve la gauche hexagonale. Sans revenir sur les détails, rappelons que le PS a fait le choix de conforter le centralisme au lieu de fédéraliser la République, qu'il a maintenu un système fiscal brouillon et parfois injuste (alors que des économistes progressistes lui proposaient une réforme clé en main), qu'il s'accroche au nucléaire au lieu de s'engager avec toute la force nécessaire dans les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables. En politique extérieure, il continue à soutenir l'État turc contre les défenseurs du peuple kurde, alors que ce sont ceux-là mêmes qui font barrage à l'État islamique...

Dans de trop nombreux domaines, la continuité avec le mandat de Nicolas Sarkozy est patente. En France, on vote, mais à Paris, les mêmes politiques se maintiennent malgré les changements de majorité. Ce processus mène à terme à la victoire de l'oligarchie sur la démocratie.

On est bien loin, avec l'action de François Hollande et de son parti, de l'idée fondatrice de la gauche : instituer une société conjuguant liberté individuelle et égalité, non seulement devant la loi, mais aussi dans les conditions de vie matérielles.

Moulés dans le cadre de l'État bureaucratique, les grands partis hexagonaux en ont épousés les intérêts et les réflexes, hérités de la monarchie et de l'Empire. Ils ont pu, un temps, faire illusion, car un cadre étatique autoritaire a pu être, par le passé, un outil de progrès social réel. Aujourd'hui, la mondialisation libérale a presque tout balayé, l'État est de plus en plus impuissant, mais une certaine gauche, comme la droite « républicaine » et le Front national, s'accroche, désespérément, à cette coquille vide.

La gauche n'a pourtant pas disparu. Elle est peut-être, au contraire,

en train de revenir à ses fondamentaux, portée dans sa renaissance par ceux qui prennent le parti du droit des peuples à s'organiser librement, à définir leur modèle de société, plutôt que de s'aligner sur les exigences du capitalisme et d'États prêts à tout pour continuer de se croire « souverains ».

En Grande-Bretagne, le Labour de Tony Blair a lui aussi suivi une voie le menant à abandonner une partie de l'héritage de la gauche britannique alors que les indépendantistes du SNP ont assuré leur succès en démontrant au peuple écossais que l'autodétermination, loin de ne concerner que la culture ou les institutions, était aussi un moyen de promouvoir la justice sociale. Le SNP est devenu la gauche écossaise, celle qui ne se résigne pas aux plans de rigueurs à répétition, justement parce qu'elle gouverne pour un peuple, et non pour un État et une administration.

C'est dans ce mouvement que souhaitent s'inscrire les listes « Oui la Bretagne » en Bretagne administrative et « Choisir nos régions » en Pays-de-la-Loire. C'est pour cela que nos plateformes sont de gauche, une gauche démocrate et progressiste, comme l'indique sa charte des valeurs. Ce n'est pas une gauche d'étiquette, elles ne demandent pas de certificat de parcours politique à qui veut la rejoindre. Elles demandent de participer à l'espoir d'une émancipation du peuple breton, émancipation qui ne peut passer par les seules institutions, mais doit aussi être sociale. Le droit de vote ne fonde pas seul la liberté et la démocratie. L'égalité, y compris matérielle, et l'implication des travailleurs, citoyens, consommateurs et usagers dans les processus de décisions économiques en sont aussi des conditions essentielles.

Nils Caouissin
porte-parole de l'UBB



À la perche, Albert !

Albert Poulain, conteur hors pair, s'est éteint le 6 octobre dernier à l'hôpital de Redon, à l'âge de 83 ans. Lors de la sortie de ses *Carnets de route* fin 2011, *Le Peuple breton* écrivait : « Engrangeant depuis plus de cinquante ans tout ce qui concerne le patrimoine oral et le patrimoine bâti, collectant environ 600 chansons entre 1959 et 1965 qu'il complètera jusqu'à la fin des années 1990, Albert Poulain, depuis son village natal de Pipieria (Pipriac), au nord de Redon, est considéré non seulement comme collecteur, mais aussi comme transmetteur et chanteur de grand talent. »

En septembre 2008, répondant aux questions d'Henri Gourmelen, Albert Poulain, ce défenseur du breton comme du gallo, affirmait que « l'opposition gallo-breton est stérile et repose sur une ignorance de l'histoire que d'aucuns souhaitent et entretiennent. La perte de la langue n'a pas supprimé le sentiment d'appartenance. [...] Si le breton reste la langue de référence, le marqueur identitaire commun en quelque sorte, la langue du haut pays est le gallo et la période de reconquête de la fierté galloise n'est pas encore achevée. Je note cependant que l'élargissement de la conscience bretonne et les changements de mentalité, liés aux évolutions de la société, ont laissé loin derrière nous l'opposition entre *hachoux de paille* et *sots bretons*. »

Parmi les nombreux témoignages d'affection qu'il a reçus, notons celui de Lena Louarn, qui a dit de lui qu'il « raillait les puissants » sans pour autant être grossier ni cynique. Comme un livre ouvert, il était la mémoire et le passeur, il donnait sans compter afin de transmettre au plus grand nombre ».

Le Peuple breton lui en sait gré, à lui et à sa femme, Odette.

Les adresses à utiliser :

UBB le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UBB - 4, rue Menou - Nantes

Pour écrire :
4, rue Menou - 44000 Nantes
udbcontact@udb-bzh.net

Pour téléphoner :
02 96 61 48 63

Site Internet :
www.udb.bzh

Pour contacter les élus régionaux :
Groupes UDB
13 C, rue Franz-Heller
35700 Rennes cedex



Iffig

— a appris qu'après dix-sept mois, le gouvernement a enfin répondu à une question du député Paul Molac au sujet de la suppression des programmes en langues régionales lors d'événements sportifs ;

— a donc lu que France Télévisions s'efforce de conserver la diffusion en direct [...] des événements sportifs d'importance majeure ou qui font partie du patrimoine national ;

— se rassure en apprenant que France 3 Bretagne a systématiquement proposé une offre alternative sur son site Internet. La culture « nationale » à la télévision et la culture « régionale » sur Internet...

— a bien ri quand il a su que la nouvelle chaire « Territoires et mutations de l'action publique » de l'IEP de Rennes avait été inaugurée jeudi 15 octobre par une conférence sur la « Réforme territoriale et [le] fédéralisme à la française » en présence de Thierry Burlot et... Marylise Lebranchu !

— espère que ladite chaire aura plus d'ambitions que la ministre de la Décentralisation.

— a apprécié le communiqué du Syndicat national des journalistes, première organisation de la profession, saluant *Le Peuple breton* à la suite de son article numérique dénonçant le photomontage de l'hebdo *Le Phœmelais* à propos de l'arrivée possible de migrants à Sérent.

— se dit que, parfois, l'engagement paye !

— a appris par Europe 1 qu'après avoir été comparé à un « duc de Bretagne », Jean-Yves Le Drian a été qualifié de « Dieu sur terre » par la secrétaire d'État Ségolène Neuville.

— se demande ce qui vient après ?

Régionales

La campagne se précise

Depuis le dernier numéro, les candidatures se sont multipliées. Le dépôt des listes ayant lieu entre le 2 et le 9 novembre, il ne nous a pas été possible de connaître avant le bouclage toutes celles qui seront en course lors de ces régionales et leur composition exacte. Néanmoins, à partir des éléments dont dispose *Le Peuple breton*, se dessinent les grandes lignes de la campagne.



Des candidats au service de la Bretagne.

On pensait pouvoir échapper à une nationalisation du scrutin, mais la presse nationale en a décidé autrement. Profitant de la session plénière du conseil régional de Bretagne, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé officiellement sa candidature après un suspense pénible. Dès lors, les médias nationaux se focalisent sur lui autour d'un thème : restera-t-il ministre s'il est élu ? On se souvient en effet de la règle édictée en 2012 par François Hollande sur le non-cumul des mandats pour un ministre et dont François Rebsamen, maire de Dijon, a fait les frais.

Mais, guerre en Syrie oblige, il est bien difficile de se séparer d'un « si bon ministre » ! Et n'en déplaît aux journalistes parisiens qui ne comprennent pas que l'on puisse troquer un poste au gouvernement contre une présidence de région au pays des artilleurs, ce qui va se jouer en décembre dépasse légèrement la Bretagne. On

peut en effet se demander si Jean-Yves Le Drian ne vise pas plus haut. Si la Région Bretagne est la seule à rester « à gauche », Manuel Valls a du souci à se faire...

Les favoris des médias

Encore faut-il que la machine à gagner Jean-Yves Le Drian rafle le siège le 13 décembre prochain. Pour ce faire, le favori des sondages a su « rassembler »... girondins et jacobins ! Paul Molac, Lena Louarn et Mona Bras' y côtoieront en effet. Marylise Lebranchu, Gwenegann Bui, Sébastien Séménil et le PRG, que le même Le Drian avait éjecté de ses listes en 2010.

Face à lui, le vice-président de l'Assemblée nationale, Marc Le Fur, joue la carte du « régionalisme », comme nous l'expliquions dans le dernier numéro. Un candidat des Républicains qui, décidément, ne fait pas l'unanimité, tant les centristes semblent mal à l'aise sur la liste. Il faut dire que le

candidat de la droite est connu pour ses combats rétrogrades « productiviste assumé, on l'a également vu en première ligne des manifestations antimariage gay.

Pire, on oublie qu'il fut également le signataire d'un amendement en date du 16 janvier 2014 proposant le déremboursement par la Sécurité sociale de l'interruption volontaire de grossesse. En cause, l'amendement socialiste demandant la suppression de la notion de « détresse » pour l'avortement. Cette volonté de modification de la loi Veil de 1975 était mal passée à l'époque dans les rangs de l'UMP, qui souhaitait que l'IVG reste une « exception » et pratiquée uniquement en cas de besoin.

Cette proposition de déremboursement est d'autant plus difficile à assumer qu'elle fut longtemps portée par le Front national. Un point commun donc entre Gilles Pennelle et Marc Le Fur, auquel les Bretonnes peuvent réfléchir...

Le Front national, de son côté, est crédité d'après un sondage BVA de 16 %, soit pratiquement le même score qu'aux européennes, ce qui est inédit et inquiétant. Le sentiment de délégitimation se traduit désormais dans les urnes de la pire façon qui soit.

L'ovni « Oui la Bretagne »

Face à ces partis omniprésents sur la scène nationale, la liste « Oui la Bretagne », portée par Christian Troadec, fait figure d'ovni. Créditée de 9 % dans le dernier sondage paru (BVA), elle a pour objectif principal de jouer le rapport de force vis-à-vis d'un Etat sourd aux revendications démocratiques des Bretons.

Un combat d'autant plus utile que, si l'on en croit *La Gazette des communes* du 19 octobre, les « grands élus », du PS comme des Républicains, ne comptent pas remettre en cause la catastrophique « réforme territoriale » de Marylise Lebranchu.

Lors du congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF) à Troyes les 15 et 16 octobre, ceux-ci, bien que « critiques », n'appelaient « pas à chambouler le texte dans le futur ». Dominique Bussereau, le président de l'ADF, « ne souhaite pas de « grand soir » en cas d'alternance politique ». Même son de cloche chez François Baroin, président de l'Association des maires de France (AMF), ou chez Gérard Larcher, le président du Sénat. Même le socialiste Jean-Paul Huchon, se revendiquant pourtant volontiers « fédéraliste », ne souhaite pas « revenir encore sur la loi ». Enterrée la décentralisation ?

Ce n'est pourtant pas faute de mobilisation, tant en Bretagne qu'au Pays basque, en Alsace, en Corse... Autant de territoires qui se disent que, décidément, il faudrait voir plus grand ! Parmi les sept premiers engagements de la liste « Oui la Bretagne », on trouve en effet certaines propositions inédites, élaborées à partir de constats précis. Comme cette idée de créer un régime régional de protection sociale des indépendants pour ne plus dépendre du RSI dans son fonctionnement actuel ou de multiplier par dix le fonds de garantie régional aux entreprises pour aider à l'investissement sans faire face à des problèmes de trésorerie.

Ne pas s'interdire d'être ambitieux

Ou encore ce dispositif imaginé pour éviter l'évasion d'une partie des bénéfices générés pendant les festivals ou les événements culturels en Bretagne. Les commandes de billets se font beaucoup sur des plates-formes comme Ticketnet. Il est pourtant à notre portée de créer un outil régional offrant les mêmes services. En conservant en Bretagne un ou deux euros sur chaque billet vendu, on permettrait la constitution d'un fonds de dotation important qu'il serait possible

de reverser à la création culturelle bretonne.

Question santé et solidarité, la liste s'engage à ce que tous les habitants de Bretagne accèdent à une offre de soin à vingt minutes maximum de leur domicile. En matière d'aménagement du territoire, la liste a également compris l'enjeu du prochain mandat, qui sera de dégager des marges budgétaires en attendant de pouvoir renégocier avec l'Etat une vraie décentralisation. Aussi, les élu(e)s de la liste « Oui la Bretagne » croiseront le fer avec ce dernier pour qu'il prenne en charge une partie plus importante du financement de la LGV.

Pour Nil Caouissin, porte-parole de l'UDB, il est évident que « la liste ne raisonne pas à budget constant » : « Les régions sont très mal dotées budgétairement, mais ce n'est pas une raison pour s'interdire de présenter des projets politiques ambitieux. » Et de proposer des pistes : « On peut par exemple réorienter le CICE : les 20 milliards que le gouvernement accorde chaque année aux entreprises sous forme de crédit d'impôt ne sont même pas ciblés, aucun choix stratégique n'est fait ! » La grande distribution, par exemple, n'a pas besoin d'être aidée par les pouvoirs publics... En revanche, la Bretagne a besoin d'accélérer le développement des énergies renouvelables, et de créer une filière industrielle bretonne.

Bien sûr, ces éléments ne sont pas exhaustifs. La liste a également pris le parti d'éditer ses documents en français et en breton plutôt que bilingues. Le breton peut ainsi vivre sa vie indépendamment du français.

Mais le point qui la distingue le plus des autres listes est celui de la réunification : 100 % des candidats sont pour et des mesures, mêmes symboliques, seront prises dès la première année d'exercice du mandat (cartes administratives et statistiques à cinq départements).



Fresque du comité Oui la Bretagne de Saint-Malo réalisée le 27 septembre 2015.

Régionales

Poursuivre le débat sur la réunification

Dans la Loire-Atlantique, la liste « Choisir nos régions », menée par Gilles Denigot et Anne-Claire Quiviger, et à laquelle participe activement l'UDB, est entrée en campagne de belle manière puisque près de 120 personnes étaient présentes lors de sa première réunion publique à Nantes, le 26 septembre. Le fil rouge de cette campagne est bien évidemment la réunification de la Loire-Atlantique à la région Bretagne, mais plus généralement de faire comprendre qu'aucun département de la région des Pays-de-la-Loire n'est gagnant dans cette configuration administrative.

La présence d'une liste unitaire aux élections régionales en Pays-de-la-Loire, portant prioritairement la question du redécoupage des régions et l'intégration de la Loire-Atlantique à la région Bretagne, n'est pas une première. Mais c'est le contexte politique et notamment la récente réforme territoriale qui donne une tonalité particulière à cette candidature.



Anne-Claire Quiviger et Gilles Denigot.

Par le passé, des listes de ce genre s'étaient déjà présentées aux élections régionales. Dès que les assemblées régionales ont pu être élues au suffrage universel, l'Union démocratique bretonne s'est en effet engagée dans la course, avec des scores modestes, mais en constante hausse. Ainsi, aux élections de 1986, l'UDB réunit 5 060 votants dans la Loire-Atlantique (1,01 %), puis une liste unitaire allant de la droite à la gauche totalise 7 685 suffrages en 1992 (1,68 %). L'UDB se présente pour la dernière fois en

1998 et totalise 10 383 voix (2,47 %). L'année 2004 est une année blanche, marquée par l'absence de liste faisant de la réunification un axe principal de campagne. La dernière candidature aux élections régionales faisant du découpage régional l'une de ses priorités est celle du Parti breton, en 2010, qui réunira 11 399 voix (2,62 %) dans la Loire-Atlantique.

Au cours des différentes élections régionales, de 1986 à nos jours, il faut donc constater une hausse légère, mais continue de ce que l'on nomme « le vote breton ».

À l'heure où nous bouclons *Le Peuple breton*, le programme définitif n'est pas encore public, mais on sait qu'une attention particulière sera portée à l'aspect économique en plus de la nécessaire démocratie. La dimension maritime de la Loire-Atlantique, notamment, est délaissée selon les candidats. « Le port de Montoir-de-Bretagne, sous la tutelle de l'État, se meurt peu à peu, nous voulons qu'il retrouve son dynamisme et ne se contente pas d'importer », explique Michel Beaupré, responsable fédéral de l'UDB dans la Loire-Atlantique. Et d'ajouter comme une preuve de la non-unité de cette région administrative : « Le département de la Sarthe utilise le port du Havre ! »

D'ores et déjà, des réunions politiques sont prévues un peu partout dans la « région ». Le meeting de fin de campagne est prévu à Nantes le jeudi 3 décembre.

Selon un sondage réalisé du 6 au 15 octobre par l'Institut EVA, 4 % des sondés en Pays-de-la-Loire ont déclaré vouloir voter pour cette liste, ce qui est une belle surprise. D'autant plus que l'enquête d'opinion est calculée à l'échelle de la région, alors que le territoire d'action de cette liste se situe presque uniquement dans la Loire-Atlantique, sous-entendant donc un fort score dans ce département. Mais la prudence est de mise : d'une part, les enquêtes d'opinion ne sont pas une science exacte, d'autre part, il reste encore plus d'un mois avant le premier tour de l'élection.

Le Peuple breton

1. À noter qu'en choisissant de rejoindre la liste socialiste, Mona Bras, ancienne porte-parole de l'UDB, s'est mise en marge du parti.

Contexte favorable pour

« Choisir nos régions »

Les prochaines élections régionales constituent le dernier acte de la réforme territoriale. La liste bretonne se présente donc à un moment charnière, qui aura été précédé par un âpre débat sur la redéfinition de la carte des régions, constellée de mobilisations importantes pour la réunification et d'une couverture médiatique sur cette question sans précédent.

Continuez à envoyer vos dons !

L'appel du dernier *Peuple breton* et de l'UDB a été entendu et nombreux sont ceux à avoir envoyé un chèque, petit ou grand. Soyez-en remerciés ! Pour faire une campagne « confortable » dans les Pays-de-la-Loire, il aurait fallu disposer de 60 000 euros. En face, les grosses formations disposant des ressources nationales auront des budgets bien plus importants. Nos devis les plus bas s'élèvent à 30 000 euros, a minima. Les formations politiques qui ont rejoint « Choisir nos régions » devraient participer à leur niveau, mais c'est l'UDB qui versera le gros du budget, avec 10 000 €. Plus les dons seront importants, plus l'UDB pourra contribuer à la campagne en Pays-de-la-Loire.

● Vous pouvez donc nous adresser un chèque à l'ordre de « Sevel archant » à l'adresse suivante :

UDB - 63, rue Paul-Bert - 35000 RENNES

LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

CÔTES-D'ARMOR

Hommage à un jeune Palestinien



Un hommage à la pointe du Roselier, à Plérin.

Le 20 octobre, près de 100 personnes se sont réunies pour rendre un hommage à Moataz Zawara, un jeune Palestinien de 27 ans tué par un soldat israélien alors qu'il manifestait pacifiquement. Originaire de Bethléem, il avait été invité cet été par la MJC des Côtes-d'Armor afin d'échanger sur la question des murs, réels ou symboliques. L'escalade de la violence continue en Palestine. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a choqué la communauté internationale en déclarant qu'« Hitler ne souhaitait pas exterminer les juifs à l'époque, [...] seulement les expulser » et en rejetant la responsabilité de l'Holocauste sur le mufti de Jérusalem.

ILLE-ET-VILAINE

L'EHPAD de Gaël menacé



Pourquoi fermer cet établissement ?

L'EHPAD de Gaël pourrait fermer si l'Agence régionale de santé décide de transférer ses lits à Pacé. Pourtant, l'établissement est occupé à 100 % et effectue des prestations de qualité, tout en proposant des tarifs plus accessibles qu'à Pacé. Pourquoi supprimer des emplois et des services dans le pays de Brocéliande pour les transférer sur le territoire de Rennes métropole, où se concentrent déjà richesses et populations ? Par les voix de Daniel Cuffe, Michèle Motel et Nil Caoussin, les candidats de la liste « Oui la Bretagne » en Ille-et-Vilaine se sont prononcés pour un maintien de l'EHPAD sur le site actuel. Une façon claire et nette de s'engager pour une offre de services accessibles partout en Bretagne.

FINISTÈRE

Le siège d'Iremer à Brest



Le Pourquoi pas ?, à Brest.

Le Conseil d'État a rejeté le 5 octobre le recours formé par le comité d'entreprise et plusieurs syndicats d'Iremer contre le projet de transfert de son siège à Brest. Pour Gurvan Moal, le maire de Guipavas, et Christian Guyonvarc'h, adjoint UDB, « c'est une bonne nouvelle pour l'économie maritime. Avec 2 000 chercheurs et ingénieurs spécialisés, Brest n'est pas un site « périphérique » ou secondaire, c'est le premier pôle européen en océanographie ». L'Institut polaire, le département énergies marines de DCNS à venir et les sièges sociaux du SHOM et de l'Agence des aires marines protégées permettront à Brest de former un « pool » de décideurs en lien direct avec la recherche et les entreprises du monde maritime.

LOIRE-ATLANTIQUE

Le Conseil nantais pour l'égalité femmes-hommes



Sonia Meziaris, conseillère d'élégue à l'égalité hommes-femmes.

Nantes, sixième ville de France, est une des premières grandes villes à instaurer une instance permanente sur l'égalité femmes-hommes. En effet, les réalités sociales restent édifiantes : les femmes représentent notamment 70 % des travailleurs pauvres. Le tout nouveau Conseil nantais pour l'égalité femmes-hommes, porté par l'élue UDB Sonia Meziaris, s'attaquera également aux violences de genre. Des téléphones « grand danger » vont être mis à disposition des femmes victimes de violence. Doté d'un système d'appel direct, ils leur permettront d'être secourues en moins de dix minutes grâce à une plateforme de régulation chargée d'évaluer le danger et de mobiliser les secours.

MORBIHAN

Sérent terre d'accueil



Le rassemblement du 17 octobre à Sérent.

Après la polémique née d'un grossier photomontage du journal local *Le Ploermelais* du 2 octobre prétendant que « 100 migrants » allaient arriver dans la commune, la mairie de Sérent a été assaillie de coups de téléphone anonyme aux relents racistes. À l'appel du collectif « Sérent terre d'accueil », un rassemblement a donc été organisé le 17 octobre devant la mairie afin de soutenir le projet de centre d'accueil pour les réfugiés. La préfecture du Morbihan a toutefois annoncé que ce projet, porté par l'association Coallia, n'a pas été retenu. L'ancien EPHAD, dont les locaux auraient pu accueillir des familles, nécessite en effet de lourds travaux, et les conditions d'accès à la commune de Sérent auraient été trop difficiles.

Déchirures

LES IMAGES DU DRAME firent le tour de la planète à la vitesse des réseaux (sociaux) numériques. On les commenta partout, le plus souvent pour dénoncer la « violence inadmissible » que révéla la captation filmée de la scène. Moins souvent, on opposa à cette violence visible une « autre violence » qui n'avoue jamais son nom, mais fait depuis plusieurs décennies tant de ravages. En France, la presse écrite et les JT « populaires » se déchâinèrent dans une hystérie d'autant plus contagieuse qu'elle est peu regardante de la réalité sociale et que les agents propagateurs de l'épidémie moutonnaire ont depuis longtemps choisi leur camp.

Mettions fin au suspense : la chemise déchirée du directeur des « ressources humaines » du fleuron de l'aviation civile française est à l'origine de cette tempête globosphérique. Si l'acte ne se borna pas à l'anecdote, c'est que peut-être la vulgaire chemise portée par un homme lui-même sans doute plus vulgaire que le vulgum pecus ne l'imagine cache d'autres déchirures. Allons donc regarder derrière le rideau déchiré désormais ce que les bien-pensants ne souhaitent pas que l'on voie et encore moins que l'on dénonce.

La financiarisation exacerbée du capitalisme renforce partout le chômage et la précarité ainsi que, par voie de conséquence, la crainte grandissante d'y tomber chez ceux qui ont encore la chance d'y échapper. Comme rien ne semble pouvoir infléchir le cours mortifère de cette implacable logique, la peur s'installe, avec son cortège de gestes maladroits ou d'actes désespérés.

Remarquons au passage que les victimes de la « casse sociale » organisée retournent quasiment toujours leur désespoir contre eux-mêmes – suicides, pathologies mentales diverses – et non contre leur patron. Tous ces salariés menacés ou déjà tombés continuent d'aspirer bêtement à la sécurité, de l'emploi d'abord, des services publics de santé ou d'éducation ensuite, de leur vie présente et future enfin.

Ils n'ont jamais fait leur ancienne et indécente question de M^{me} Laurence Parisot : « L'amour et l'amitié sont précieuses, pourquoi l'emploi ne le serait-il pas ? » Ils ont peut-être un temps espéré une petite amélioration du climat social quand M. Nicolas Sarkozy soi-même se risqua à parler, à Toulon en 2008, de « patrons voyous ». Ils savent désormais grâce à M. Manuel Valls que l'on ne fera aucun cadeau aux... « salariés voyous ». Eh oui, l'époque est aux fronts renversés, aux gouvernements déboussolés.

Si la précarité, érigée en vertu dans les ducubrations des économistes néolibéraux, n'est pas réservée aux plus humbles – 40 à 60 % des chercheurs des laboratoires de la recherche publique en France sont dans une situation instable du point de vue de leur emploi –, ce sont tout de même eux qui la vivent très majoritairement.

Certains observateurs osent – quelle audace ! – avancer l'hypothèse du « retour de la lutte des classes ». L'honnêteté commande de dire qu'elle n'a jamais disparu, mais a adopté au fil des transformations du capitalisme des formes plus faciles à dissimuler. Ce n'est pas parce que nombre de sociologues n'ont plus les yeux en

face des trous du tissu social que l'objet potentiellement observable n'existe plus.

Des études fallacieuses – à dessein ? – prétendent que les inégalités ont été réduites en France ces dernières années. L'Observatoire des inégalités démontre le contraire, certes en chausant des lunettes plus sociales que les « zozos », les officines « officielles ».

Si les salariés méconnaissent le plus souvent les chiffres des inégalités, les plus modestes d'entre eux les éprouvent au quotidien. Doit-on s'étonner qu'ils les vivent comme une injustice ? Ils savent confusément que les paradis fiscaux abritent deux cents milliards d'euros détournés de l'impôt et que les « contribuables » français ne sont pas les derniers à ce colossal jeu de dupes.

Ils n'ignorent peut-être pas non plus que l'oubli patronal du versement des cotisations sociales dépasse les 16 milliards d'euros en France. Ils ont sûrement entendu dire que sans cette évasion fiscale et sociale, qu'il faudrait enfin avoir le courage de nommer fraude, le « trou de la Sécu » n'existerait pas, que l'Etat bouclerait plus facilement son budget chaque année, que l'on pourrait doter l'école et l'hôpital public des moyens indispensables à leur mission, notamment envers les moins favorisés des citoyens.

Et, « par-dessus le marché », la France pourrait accueillir dignement des centaines de milliers de migrants sans mettre en péril son avenir ou son âme. Au lieu de tout cela, on serine régulièrement que tout le monde doit encore un peu plus se serrer la ceinture !

De fins médecins abondamment promus par les médias dominants se penchent nerveusement au chevet de la France malade, à l'instar d'un Nicolas Bouzou. Leur diagnostic est sans appel : il faut renouer avec le dialogue social dans l'entreprise. Chiche ! Une question embarrassante se pose alors : en admettant qu'un tel dialogue ait un jour existé, qui l'a vraiment rompu ? Les salariés, bien sûr, et leurs représentants syndicaux. Oui, ce sont les mêmes doctes observateurs qui, depuis des années, préfèrent inlassablement des diatribes antisyndicales.

Ils disent aussi que la France doit proposer à son peuple « un récit » fait d'espérance pour l'avenir. Banco ! Mais, qui va écrire ce récit ? Les élites, le grand patronat, les gouvernements servilement acquis au néolibéralisme économique. Bref, tous ceux qui savent, depuis plus de trente ans, ce qui est bon pour le pays.

Oui, il nous faut un récit, un récit nouveau, un récit dans lequel le peuple puisse se reconnaître parce qu'il aura été pleinement reconnu. En l'absence de cette reconnaissance, le mépris entretenu et amplifié envers les « gens de peu » ne pourra que nourrir la « peste émotionnelle », comme la nomme Wilhelm Reich. Et l'on sait trop bien où cela peut nous mener. Pour le moment, l'air de France reste sacrément irrespirable.

Yann Fiévet

1. Un discours prononcé au lendemain de l'effondrement de Lehman Brothers, la grande banque américaine, et du début de la crise des subprimes.

Un cargo déchargeant du colza à Lorient.



COMMENT RETISSER LE LIEN ENTRE LA BRETAGNE ET LA MER ?

La Bretagne est connue en Europe comme l'une des régions maritimes par excellence depuis l'Antiquité (Pythéas et Jules César, notamment, font déjà mention de la maritimité de ce qui n'est encore que l'Armorique). Cette « maritimité » est un élément important de l'identité bretonne, de son peuple et de son territoire, et nul ne le conteste. Une fois ce point noté, il est surprenant de constater que cela est à nuancer au regard des statistiques européennes sur les ports et l'industrie maritime. Les grands ports de Bretagne sont Lorient, Brest, Saint-Malo, et le plus grand Nantes - Saint-Nazaire (NSN). Or, avec 27 millions de tonnes de fret en 2014, ce dernier n'est pas même parmi les 20 premiers européens...

Des siècles sans stratégie industrielle claire pour la Bretagne, sans grands investissements de l'Etat ni des riches familles commerçantes et manufacturières ont conduit sur le déclin ce qui était l'une des économies maritimes les plus florissantes d'Europe. La puissance économique d'un port comme Penmarc'h au xv^e siècle (qui comptait des centaines de navires pour exporter des toiles de lin de Bretagne, du vin de Bordeaux, de la morue d'Euskadi, de la laine de Grande-Bretagne) serait difficile à imaginer aujourd'hui. De même,

la richesse et les imposantes flottes des ports de Nantes (bien que construites en partie sur le commerce honteux des esclaves) ou Saint-Malo ne sont plus que de lointains souvenirs.

Nous pourrions établir le même constat pour des ports français comme Marseille, passé de premier port méditerranéen au milieu du xx^e siècle au cinquième rang aujourd'hui ! L'Etat et les élites économiques françaises, centralisées, centrées sur une capitale terrienne et tournées vers les économies d'Europe centrale, se sont désinvestis de l'éco-

nomie maritime. Jusqu'au Havre, qui est le port de mer de Paris, laissé sans stratégie pour demeurer l'un des ports européens majeurs quand Anvers ou Rotterdam grandissaient et captaient la plupart des marchés français de transport au long cours au nord.

Paradoxe

La mer reste cependant un élément important du développement économique breton.

Lorient se place à la première ou deuxième place des ports de pêche français selon les années et Le Guilvinec est troisième. Un tiers de la flotte artisanale française est immatriculée en Bretagne ainsi que la grande majorité des grands navires de pêche. Lorient reste aussi l'un des premiers arsenaux de la marine nationale et STX Saint-Nazaire est un des plus grands acteurs de la construction navale européenne. Brest, malgré la fermeture de l'arsenal, reste le plus grand chantier de réparation navale de France.

Économie

La Bretagne reste donc une région importante dans l'économie maritime de la façade atlantique.

Le paradoxe est là : il n'y a rien à « construire » pour créer des routes maritimes importantes qui joignent la Bretagne au reste de l'Europe et du monde, ce que doivent faire de nombreux pays par le monde pour rendre leur économie attractive et se développer économiquement. Un des bras du réseau d'autoroutes maritimes mondiales qui relie l'Europe à l'Asie, l'Amérique et l'Afrique passe d'ailleurs directement en face de nos côtes. Vingt pour cent du trafic mondial, c'est-à-dire des centaines et des centaines de navires de toutes sortes, croisent au large de la Bretagne, chargés de cargaisons valant des milliards d'euros.

La véritable question que nous devons donc nous poser est : comment détourner une partie de ce flux vers nos ports pour alimenter notre économie, notre industrie, nos travailleurs ? Cet article ne prétend pas détenir tous les éléments nécessaires pour y répondre, mais il propose une contribution au débat.

Le sens unique de l'importation

Il faut également rappeler un élément qui a trop souvent été oublié : les ports sont principalement des infrastructures à l'interface des flux maritimes et terrestres (pas uniquement, bien évidemment, puisque se sont développés des complexes industriels-portuaires, mais c'est l'usage principal). En conséquence, il ne sera possible de voir le trafic s'accroître dans nos ports qu'en créant aussi les industries qui seront à l'origine de ces flux.

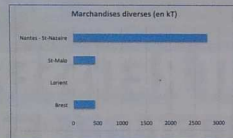
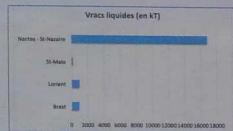
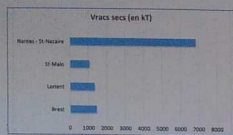
Aujourd'hui, les secteurs de l'agro-industrie et des produits pétroliers sont les utilisateurs principaux de nos grands ports. NSN est celui par lequel passe la plupart du pétrole brut à raffiner (8 500 000 t) et des produits pétroliers (1 280 000 t), suivi de Lorient (880 000 t en 2013) et Brest (800 000 t). Brest, Lorient, Saint-Malo et Saint-Brieuc reçoivent les produits dits « vrac secs », principalement pour l'agro-industrie (soja, céréales et fertilisants) et le BTP (ciment et sable). NSN et Brest se placent comme les ports principaux pour le trafic conteneur dit « LdL » (*lift-on/lift-off*). NSN, Saint-Malo et Roscoff concentrent la plus grande partie du trafic « RoRo » (*roll-on/roll-off*) pour les véhicules.

Pour quasiment tous ces trafics, la grande majorité se fait dans le sens de l'importation, un aspect qu'il faut

bien avoir en tête afin d'identifier des solutions.

Répartition du trafic commercial dans les principaux ports bretons en 2014

(source Région Bretagne et port de NSN)



Des carburants plus propres

Des exemples de projets tendant à répondre à la problématique maritime bretonne peuvent être trouvés ici même et à l'étranger. Nous en présentons ici trois, non comme des solutions clef en main, mais des pistes de réflexion.

La première piste viserait à attirer des navires grâce aux carburants maritimes plus propres. L'un des enjeux précédemment cités est en effet de détourner une partie du trafic dense qui passe devant les côtes. Des exemples intéressants existent en Europe, comme Falmouth, en Cornouailles britannique, petit port d'à peine 30 000 habitants qui maintient une activité industrielle de réparation navale concurrençant le port de Brest.

Les acteurs publics et privés du port de Falmouth ont su mettre en avant sa position stratégique en Europe pour attirer une petite partie du trafic maritime. Situé en avant de la zone européenne SECA (zone de contrôle des émissions de soufre) mise en place en 2005, le

port attire les navires de commerce qui doivent obligatoirement changer de carburant au profit de combustible plus propre. Certes, l'activité de ravitaillement navires n'a pas fait croître les exportations coraniques, mais les quelque 700 navires servis chaque année apportent un surcroît d'activité en termes de réparation de navires de passage, mouillage, changement d'équipages et cabotage d'opportunité. Falmouth, malgré sa petite taille, continue donc d'être l'un des principaux pôles de la réparation navale en Grande-Bretagne malgré la faiblesse apparente de son tissu industriel.

Brest, pôle de réparation navale déjà important avec Damen (ex-Sobrena), situé également à l'entrée de la zone SECA, pourrait prendre exemple sur Falmouth et jouer la carte des carburants propres pour attirer ainsi des navires. D'autant plus que les réglementations européennes sur la pollution des navires devenant plus drastiques, Brest pourrait également aller plus loin en devenant l'un des premiers ports à installer un terminal de ravitaillement en gaz. Un projet pas si fou, car un projet similaire a été lancé à Dunkerque et Brest dispose déjà d'un terminal gazier sur son port.

Le pari est donc, d'un côté, d'utiliser l'échelle de navires pour susciter des activités annexes « opportunistes » (comme charger des marchandises, réparer, ravitailler, changer d'équipage). Du côté terrien, renforcer l'activité de réparation navale fait exister un écosystème de sociétés et de personnels dotés de compétences pour réparer des navires et donc également construire des navires ou des équipements EMR ou éolien.

Les énergies marines renouvelables

La deuxième piste consiste à investir dans le potentiel en énergies marines renouvelables (EMR). Péninsule énergétique loin des centrales nucléaires et à énergie fossile, nos côtes regorgent d'une énergie sous-exploitée et d'un formidable gisement d'emplois industriels. Le secteur éolien marin et les EMR sont des industries en pleine croissance, voire émergente pour les EMR, et ont la capacité de renouveler le rôle de cluster industriel des ports pour exporter des biens de haute technologie produits sur place, à l'image du nouveau polder de Brest, qui accueillera un site d'assemblage pour les EMR.

Mieux, la filière donne également une occasion aux chantiers navals de taille moyenne (comme Pirou), à Concar-



Un méthanière se dirigeant vers le port de Brest.

neau) de produire des navires de travail et aux petits ports de les héberger, permettant d'y maintenir des activités industrielles. Nos ports, nos côtes, notre réseau de PME maritimes et de chercheurs, la présence de sociétés comme STX, DCNS Alcatel Marine, FT Marine nous donnent le potentiel d'être des acteurs importants de ces secteurs, que nous ne sommes pas encore aujourd'hui.

Le travail pour mieux organiser les filières bretonnes, mieux coopérer entre acteurs de la recherche, industriels et collectivités, a déjà bien été entamé avec des initiatives comme Bretagne Pôle naval, le pôle Mer Bretagne et les différents technopôles et CCI. Or, sans la capacité financière et réglementaire à publier nos propres appels à manifestation d'intérêt (AMI), appels d'offres pour créer un champ d'appareils de production), avec nos propres sites de production offshore, la Bretagne restera dépendante des décisions prises dans les bureaux du ministère de l'Écologie pour remédier aux problèmes bretons que sont la crise de l'alimentation électrique et le soutien de l'industrie locale.

Pire, la publication d'AMI telle qu'elle se déroule, plus longue que dans n'importe quel autre pays d'Europe et plus complexe administrativement, favorise dans les faits la concentration des sociétés au profit des grands oligopoles nationaux issus du secteur nucléaire (Areva, EDF et Engie). La quasi-intégralité des PME bretonnes investies dans le secteur a été rachetée à cette date.

Enfin, il semble qu'il faille voir plus loin que les petites querelles régionales sur les énergies renouvelables : quand Bretagne, Pays-de-la-Loire et Normandie(s) se battent pour savoir qui obtiendra une part du gâteau défini par l'État, les vrais concurrents que sont les Britanniques, les Néerlandais et les Danois déploient une vision européenne faite de coopération entre PME et grands groupes et de positionnement sur des marchés

au-delà de leurs propres frontières. Ils savent qu'une fois l'Europe du Nord équipée, l'Europe du Sud et le reste du monde seront leurs marchés et non uniquement la région voisine.

Repenser nos productions et nos consommations

Nous l'avons dit plus haut : le problème n'est pas le maritime, mais la production et la consommation des denrées qui passent ou non par nos ports. L'histoire de la création de la Brittany Ferries a montré qu'en reconnectant un flux de marchandises issu de la campagne léonarde il pouvait y avoir un trafic viable de navires depuis un port tel que Roscoff, et même que l'industrie bretonne pouvait fonder son propre armement commercial avec succès. C'est l'objet de la troisième piste de cet article.

Si peu de navires font aujourd'hui escale à Brest, Nantes ou Lorient en comparaison avec Anvers, Barcelone ou même plus localement Le Havre et Dunkerque, c'est aussi tout simplement parce que les amateurs répondent à la demande de clients. Sans clients avec des biens à transporter, pas de navire. Nos industriels bretons et français sont là autant à blâmer que l'État. La Bretagne, région sous-industrialisée aux XIX^e et XX^e siècles, n'a pas vu ses infrastructures portuaires modernisées, car elle n'avait pas non plus besoin de ces infrastructures, faute de trafic justifiant ces travaux.

Vouloir voir une nouvelle dynamique économique dans nos ports revient en grande partie à étudier avec le secteur industriel breton comment pouvoir réorienter certains flux vers les ports, alors que des norias de camions partent chaque jour sur les quatre-voies. Historiquement, le choix du patronat agro-industriel contre-breton, qui est l'un des principaux utilisateurs des ports, a été de réclamer une meilleure desserte routière vers l'est, remplissant nos autoroutes de camions.

Combiwest, société de fret ferroviaire détenue par des intérêts agroindustriels bretons, suit la même démarche pour exporter des conteneurs de produits alimentaires par... Marseille, alors que Brest et Nantes sont touchés par les services des trois leaders mondiaux du porte-conteneurs (Maersk, MSC, CMA-CGM).

Un vrai potentiel existe pour reconnecter nos consommations et productions en Bretagne en favorisant des transports plus propres et équilibrer les flux en n'important pas seulement du pétrole et des aliments pour animaux, mais en exportant aussi. La démarche devra très probablement passer également par la conquête de nouveaux marchés en améliorant la qualité de nos exportations : agriculture bio, labellisation, valorisation des savoirs-faire et traditions. En Argoat, l'industrie agroalimentaire en déroute touche aussi déjà l'Armor et son industrie portuaire (Brest a vu ainsi le trafic conteneur baisser de 14 % en 2014).

En capacité

Les outils sont là : nos ports sont équipés pour manutentionner des produits en vrac et en conteneurs de tous types et d'accueillir des navires de gabarit Panamax et au-delà.

Il n'y a pas non plus besoin d'y attirer des transporteurs, les ports de Nantes et Brest étant déjà touchés par les trois leaders mondiaux du conteneur.

La Région Bretagne, avec ses petits moyens, a déjà investi substantiellement dans le renouvellement des infrastructures portuaires.

Le retour de l'activité dans nos ports se fera donc en déployant une vraie stratégie industrielle et logistique entre acteurs privés et publics pour voir des flux existants se rediriger vers les côtes et non les voies express, et le succès des ports bretons se fera à l'aune de la réinvention du modèle économique breton.

Mael Garrec

Pratiques artistiques amateurs : une clarification insuffisante

On se souvient du fiasco de 2008, quand la droite sarkozyste menée par la ministre de la Culture Christine Albanet avait tenté d'instaurer un règlementation très restrictive des pratiques artistiques amateurs, suscitant une manifestation de 10 000 personnes à Nantes le 20 septembre de cette même année, à laquelle l'UDB avait participé. Cette loi aurait nié la vitalité associative en Bretagne, où les amateurs se produisent très souvent dans des événements associatifs. Face au déferlement de critiques, le gouvernement de l'époque avait fait marche arrière, en enterrant purement et simplement son projet de loi.

Depuis, le retour de cette question sous les scalpels du Parlement était régulièrement évoqué. Si les pratiques artistiques amateurs sont d'une vitalité indéniable en Bretagne, le fait est qu'elles n'étaient jusqu'à présent que tolérées. Elles avaient donc besoin d'être sécurisées par la loi, face aux menaces que fait régulièrement peser ce vide juridique. Les syndicats d'artistes professionnels ne se gênent pas à intervalle régulier de dénoncer cette tolérance au nom de la lutte contre le travail dissimulé. Les associations culturelles bretonnes étaient demandeuses d'une protection depuis plus de dix ans pour enfin parer les attaques juridiques de ces syndicats.

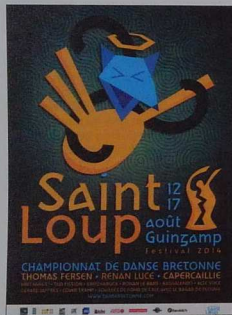
C'est ainsi que depuis plus de deux ans un groupe de travail avait été mis en place par le gouvernement en vue d'essayer de trouver une solution coordonnée à la question des pratiques amateurs. Se sont retrouvés autour de la table gouvernementale afin de discuter du projet de loi sur la culture une fédération d'associations culturelles bretonnes regroupant Breizh Culture Diversité, Dastum, la Falsab, Gouelioù Breizh, Kendale'h, Keve Breizh, Sonerion et War'1 leur.

Un gouvernement sourd...

Si, dans la version du projet de loi déposé en Conseil des ministres, aucun article ne concernait la question (pour ne pas laisser le temps aux oppositions de se réveiller ?), c'est par un amendement du gouvernement lors de l'examen du

texte que le sujet a été introduit. Malgré les discussions de plus de deux ans qui semblaient constructives à la fédération d'associations, le contenu de l'amendement présenté par le gouvernement allait les faire déchanter très rapidement.

Dans une probable volonté de ne pas vouloir se mettre les syndicats d'artistes professionnels à dos, le gouvernement prévoyait ainsi de rendre impossible toute programmation d'artistes amateurs par des organisateurs tiers occasionnels (association de parents d'élèves, de solidarité, humanitaire, club sportif...).



La plupart des festivals bretons s'appuient sur les « amateurs », comme le festival de danse de la Saint-Loup, à Guingamp.

En effet, selon le texte gouvernemental, ceux-ci n'auraient plus la possibilité d'organiser des spectacles pour financer leurs activités, car il réduisait l'organisateur occasionnel d'un spectacle à se voir condamner à ne tirer aucune marge de sa programmation puisque sa recette de billetterie devait être exclusivement reversée aux artistes amateurs.

Or, le but de l'organisation de ces manifestations à caractère culturel est bien de récolter des financements pour le compte de l'association, pour assurer son fonctionnement, investir en personnel ou en matériel ou encore mettre en place des activités pédagogiques.

Recevoir l'ensemble de la recette d'un spectacle, quand bien même celle-ci ne servirait qu'à rembourser les frais engagés par les artistes amateurs, n'a jamais été une revendication des fédérations culturelles. Au contraire, cela aurait amené à ce que les associations, écoles, clubs de sports ne puissent plus les programmer et que ces derniers se doivent d'organiser des lotos ou des brocantes pour financer leurs activités.

Ce n'est donc pas l'utilisation de la recette par l'organisateur du spectacle qu'il faut réglementer, mais bien l'usage que fait l'artiste amateur ou le groupe d'artistes amateurs de la part de recette qu'il perçoit, pour que celle-ci ne concerne que le financement de ses activités et le cas échéant le remboursement de ses frais (déplacement, costumes, instruments, nourriture, etc.).

Malgré le dépôt d'amendements par Paul Molac et des députés bretons de la majorité, le gouvernement est resté sourd à ce problème, jusqu'à l'examen en séance, qui, face à la mobilisation grandissante des élus et des fédérations culturelles, lui a fait comprendre qu'il y avait là un problème à résoudre.

... jusqu'au dernier moment

Un problème similaire se posait concernant l'utilisation de la recette de billetterie des représentations organisées par, cette fois, des « entrepreneurs de spectacles vivants », qu'ils soient publics ou privés, à caractère lucratif ou non. En effet, comme pour les associations, le texte initial du gouvernement prévoyait que l'ensemble de la recette d'un spectacle impliquant des amateurs devait leur être reversée. Cela avait pour conséquence de réduire ces entrepreneurs de spectacles vivants, catégorie dans laquelle rentrent les festivals, à se voir condamner à ne tirer aucune marge de leur programmation puisque leur recette devra être exclusivement reversée aux artistes amateurs, quand bien même la programmation concernerait également des artistes professionnels.

Il était donc primordial de continuer de reconnaître aux artistes amateurs le droit de participer pleinement à des représentations comportant des contraintes liées au monde professionnel. Par l'adoption des amendements de Paul Molac et de

députés bretons de la majorité, cela a pu être réglé dans l'hémicycle : la part de recette attribuée aux artistes amateurs et groupements d'artistes amateurs recouvrira dès lors, comme il convient, exclusivement leurs frais liés aux activités pédagogiques et culturelles et, le cas échéant, leurs frais engagés pour les représentations concernées.

L'adoption de ces amendements s'est finalement faite dans un large consensus avec l'opposition et le gouvernement et après un très fort travail des fédérations culturelles bretonnes, notamment de la fédération de bagadoù Sonerion, celle qui avait probablement le plus à perdre dans l'affaire. L'approche des élections régionales aura aussi fait en sorte que le gouvernement finisse par comprendre rapidement qu'il valait mieux éviter une nouvelle grande manifestation de colère en Bretagne.

Distorsions et aberrations...

Il reste néanmoins une difficulté dans le texte, relative à l'encadrement du nombre de spectacles amateurs pouvant être programmés en une année par les structures de création, de production, de diffusion, d'exploitation de lieux de spectacles. Si, contrairement à ce qui a pu être dit, le contrôle ne s'exercera pas directement sur les artistes amateurs, mais bien sur les structures qui les programment, cela soulève quelques difficultés.

Premièrement, ce nombre de représentations annuelles sera fixé par décret depuis Paris, ce qui ne peut que laisser pantois. En effet, comment se prendra cette décision, selon quels critères, selon quel degré de concertation avec les

responsables associatifs ? Belle usine à gaz parisienne en perspective ! Fixer un nombre par décret pour toute la France n'est pas le meilleur moyen de prendre la bonne décision, en connaissance des besoins locaux. La vitalité des pratiques amateurs n'est pas du tout la même d'une région à une autre.

Deuxièmement, une des craintes exprimées par les fédérations culturelles bretonnes est de savoir si les festivals entrent dans cet encadrement. À la lecture de la loi, cela semble être tout à fait le cas, ce qui ne manquerait pas de faire naître de grosses difficultés. En effet, imaginons que le décret pris depuis Paris encadre à hauteur de 30 représentations par an (chiffre actuellement évoqué par le gouvernement) la possibilité pour chaque structure de programmer des artistes amateurs, comment doit-on considérer le défilé du Festival interculturel de Lorient ? Et les représentations au Festival de Cornouailles ? Ou encore celles à la Saint-Loup de Guingamp ? Voir les représentations au Quartz de Brest, qui se verraient pénaliser pour le restant de l'année par la programmation du concours de première catégorie des bagadoù ?

Il y a là donc une véritable inquiétude, qui, si elle n'était pas soulevée lors des débats en première lecture à l'Assemblée nationale, devant les menaces encore plus grandes qu'il fallait par ailleurs écarter, devra être résolue au cours de la prochaine parlementaire.

... d'un système politique centralisé

Du côté des satisfactions, notons par ailleurs l'adoption d'un amendement reconnaissant pour la première fois dans

la loi la notion de patrimoine culturel immatériel, catégorie de biens patrimoniaux définis par l'Unesco comme un ensemble de pratiques, représentations et expressions auxquelles leurs détenteurs confèrent une valeur patrimoniale porteuse d'identité. Les principaux domaines du patrimoine culturel immatériel sont : les traditions et expressions orales ; les arts du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Le patrimoine culturel immatériel demeure aujourd'hui peu présent dans les politiques publiques : il n'a ni corps de conservateurs dédié, ni appareil législatif ou réglementaire consacré à sa sauvegarde. Sa spécificité n'a jamais été prise en compte en vue d'aider à sa préservation. Si cette reconnaissance symbolique dans la loi ne saurait être suffisante, il s'agit d'une première base sur laquelle l'on peut espérer s'appuyer pour une prochaine véritable loi de protection et de promotion du patrimoine culturel immatériel.

Au final, si cette loi était nécessaire et réclamée par les fédérations culturelles pour sécuriser juridiquement les pratiques amateurs, elle est symptomatique des aberrations engendrées par un système politique centralisé. Compte tenu de la spécificité de la Bretagne en matière de pratiques artistiques amateurs et immatérielles, on voit bien le besoin d'une Assemblée de Bretagne autonome, capable d'adapter les lois à la réalité de son territoire, voire d'adopter une loi particulière, comme les « lois du pays » en Nouvelle-Calédonie.

Gael Simon



Le bagad Rofised-Mor, de Locoal-Mendon. Des amateurs très « pro »...

Breizh Tobacco : un projet qui dérange

Le 16 avril 2014, Imperial Tobacco annonce avec fracas la fermeture de l'usine de la Seita (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes) à Carquefou, dans la Loire-Atlantique. S'ensuivent une longue lutte des salariés, puis la tentative de création d'une SCOP par une partie des travailleurs licenciés, projet étouffé dans l'œuf par la multinationale. Visite guidée dans la jungle du libéralisme.

Pouvoirs publics défavorables à la vente de tabac, hausse des prix de vente, consommateurs qui achètent à l'étranger pour payer moins cher, marché difficile, c'est ainsi qu'Imperial Tobacco, propriétaire depuis 2008 de la Seita, justifie sa décision de fermer l'usine carquefoleuse en avril 2014.

Mais, ô combien ces arguments, d'autres motivations, bien moins liées à la conjoncture du marché, sont rapidement révélées. Ainsi, en octobre 2014, un rapport d'expertise commandé par le comité central d'entreprise de la Seita auprès de la société d'experts-comptables Progexa note que « plus que l'évolution du marché du tabac, c'est la stratégie court-termiste d'Imperial Tobacco qui doit être soulignée ». Et le rapport de poursuivre : « Les causes de ces évolutions renvoient à la politique financière d'un groupe qui privilégie le retour de cash aux actionnaires au détriment de l'investissement industriel et commercial. »

Lutte acharnée

Dernière les difficultés officiellement mises en avant, c'est bien la maximisation des profits qui apparaît, dans ce rapport, comme la véritable raison de la fermeture du site de Carquefou. Si les actionnaires gagnent alors 40 000 € de dividendes par employé de la Seita et par mois, la Pologne, où sera délocalisée l'entreprise, offre une perspective de gains plus importants. Le dumping social européen apparaît dans toute sa splendeur.

Durant toute la période allant de l'annonce de la délocalisation à la fermeture effective du site, « les Seita » se mobilisent et mènent une lutte acharnée pour leurs emplois. Manifestations à Nantes, à Paris, séquestration de cinq cadres et, enfin, une grève de la faim

suivie par cinq salariés, que certains tiendront dix-sept jours.

En vain, car l'usine ferme définitivement, laissant 366 travailleurs sur le carreau. C'est au cours de ce mouvement social qu'Olivier Anezo, employé de la Seita et syndicaliste à Sud Tabac,



réfléchit aux moyens possibles de reprendre une partie de l'activité et sauver des emplois. « Au vu des maigres propositions de reclassement que la Seita proposait, de la destruction incompréhensible et inacceptable de 360 emplois et de la détresse de mes collègues, l'idée d'une SCOP me traversa l'esprit », se souvient-il.

SCOP en vue

Rejoint par un autre salarié, il contacte alors les douanes pour vérifier la faisabilité du projet et prépare un partenariat avec l'université de Rennes pour que des étudiants se penchent sur les variétés de tabac pouvant pousser en Bretagne. Des agriculteurs sont sollicités et se disent prêts à planter un produit tendant au maximum vers le bio.

L'activité, qui pourrait, selon Olivier Anezo, faire embaucher dans un premier temps une quinzaine de personnes, s'ancre dans le territoire et prend naturellement le nom de « Breizh Tobacco », tant par conviction que pour

la plus-value qu'apporte l'image de la Bretagne.

Un tel projet ne peut néanmoins se réaliser sans les coûteux équipements industriels nécessaires à la fabrication de cigarettes. Selon les porteurs du projet de SCOP, le groupe Imperial Tobacco était partant pour signer un accord permettant le don contre l'euro symbolique de trois machines, sous condition d'un business plan et d'une étude de marché.

Pourtant, le 28 septembre, le couperet tombe : la multinationale ne cédera pas les machines, elles iront directement à la casse. Coup dur pour la dizaine de personnes qui s'étaient regroupées autour du projet de SCOP, pouvant désormais difficilement voir le jour sans ces équipements qui, neufs, coûtent entre 3 et 5 millions d'euros.

Silence de la classe politique locale

Un rassemblement est organisé le 7 octobre devant le site de l'ancienne usine pour dénoncer une « décision inacceptable » comme le dira Olivier Anezo. Seuls l'UDB, le SLB

et Gilles Denigot, tête de liste de « Choisir nos régions » pour les élections régionales, ainsi que divers militants bretons, répondront à l'appel. Le silence de la classe politique locale est, lui, assourdissant. Alors que, pendant la mobilisation des travailleurs de la Seita, le Parti communiste était très mobilisé et que les collectivités s'étaient fendues de vœux de soutien aux salariés, le projet de SCOP et le ferrailage des machines semblent totalement ignorés.

Est-ce le côté « breton » du projet qui gêne ? Impossible de l'affirmer. Quoi qu'il en soit, qu'Imperial Tobacco se dresse contre un projet de SCOP prouve que cet empire refuse une concurrence, même minime. Le cas de « Breizh Cola » ne doit pas faire école...

Arno Mahé

1. Le groupe décide également la fermeture de l'usine de Nottingham, conduisant à 600 licenciements.
2. Devenue Altadis en 1999 après sa fusion avec l'espagnole Tabacalera.

Dibab, un an d'existence et dix-sept votations

L'association Dibab-Décidez la Bretagne souffle sa première bougie avec pour premier bilan dix-sept votations auto-organisées dans autant de communes pour consulter les habitants sur la réunification et l'Assemblée de Bretagne. Le Peuple breton, qui suit l'association depuis ses débuts, ayant déjà fait un dossier à l'issue des treize premières votations (voir PB de juillet-août), propose ici quelques éléments de perspectives pour l'avenir.

L'ensemble des consultations citoyennes de Dibab totalise 3 006 votants dans dix-sept communes. Il s'agit là de la partie émergée du travail de l'association, celle que l'on peut quantifier sans risquer de se tromper. Impossible, en revanche, d'estimer l'impact auprès des habitants qui ne se sont pas déplacés pour voter mais qui ont reçu un dépliant ou la visite de militants en porte-à-porte et qui ont, éventuellement, eu écho de ces événements dans la presse.

pas la barre des 3 à 4 %, dans celles situées à l'écart des grandes agglomérations les taux ne sont que rarement inférieurs à une tranche allant de 10 à 15 %.

Néanmoins, réussir à déplacer 902 personnes dans la seule ville de Saint-Herblain n'est pas négligeable, surtout quand on compare cette performance aux 369 personnes (source *Presse océan*) ayant voté dans le département de la Loire-Atlantique au référendum local du PS sur « l'unité de la gauche ».

Se pose malgré tout la question de prioriser les votations dans les espaces ruraux dans un premier temps. Cette tactique reste néanmoins conditionnée à la nécessité de multiplier les votations et donc de disposer des forces humaines pour le faire.

Dibab bouscule les habitudes

La principale clé de la réussite de Dibab réside donc dans sa capacité à rassembler largement pour propager les votations un peu partout en Bretagne. À l'heure actuelle, Dibab s'appuie sur un nombre



structures politiques, comme ce fut le cas en Catalogne entre les premiers référendums communaux et les partis politiques catalans, peu enclins, au début, à ce type d'action. Mettre de côté son étiquette politique, faire voter en dehors du calendrier électoral établi n'est pas nécessairement dans les habitudes des structures politiques traditionnelles.

C'est un des défis de Dibab et de ses membres : réussir à impliquer les militants des partis politiques, voire les partis eux-mêmes, qui maillent davantage le territoire que l'association pour lancer une véritable campagne de votations.

Une campagne en 2016 ?

L'année 2016 est probablement le créneau le plus propice à la démultiplication des votations. En l'absence de consultation électorale, le champ sera libre pour d'autres activités militantes. L'enjeu est de taille : méditer la question de la réunification et de l'Assemblée de Bretagne en vue de la campagne présidentielle !

Un espace s'ouvre donc, reste à savoir s'il sera saisi par ceux et celles qui considèrent que l'évolution institutionnelle de la Bretagne est un impératif démocratique. Rien n'empêche d'imaginer, à la rentrée 2016, une cinquantaine de votations émerger dans toute la région et bousculer l'actualité. Ce n'est ni humainement ni financièrement impossible, c'est principalement une question d'organisation et de volonté.

Arno Mahé



« La clé de la réussite tient au comité local. À Locmélard, les votants étaient issus de tout horizon et nous avons apprécié cette expérience de démocratie directe. »
Pierre-Yves MOAI, maire (UDB) de Locmélard

Effet neutre, positif, négatif ? L'observation des taux de participation aux différentes votations montre en tout cas un impact plus important en milieu rural que dans les espaces urbains et périurbains. Ainsi, alors que dans les communes de Chevaigné (35), Riantecc (56) et Saint-Herblain (44) la participation n'excède

de militants restreints qui parviennent, quand c'est possible, à agréger des forces vives locales pour organiser les votations.

L'agenda de l'association s'entrouvre également avec celui des élections qui mobilise l'attention de certains militants. Mais, plus largement, l'initiative de Dibab bouscule les habitudes militantes des

Commune	Votants	Taux de participation*	Q1 : Réunification de la Bretagne				Q2 : Assemblée de Bretagne			
			OUI	NON	BLANC	Nuls	OUI	NON	BLANC	NULS
Treffieux (44)	77	13,92%	93,50%	5,20%	1,20%	0 vote	70,70%	14,70%	14,70%	0 vote
Saint-Herblain (44)	902	2,99%	88,70%	10,20%	1,10%	3 votes	79,70%	12,90%	7,80%	5 votes
Malestroit (56)	245	12,10%	93,06%	5,31%	0,41%	3 votes (1,22%)	78,37%	9,39%	4,90%	12 votes (7,35%)
La Chapelle-Caro (56)	103	9,58%	86,00%	11,00%	2,91%	3 votes (2,91%)	83,50%	10,68%	2,91%	3 votes (2,91%)
Saint-Rivoal (29)	22	14,19%	95,40%	4,60%	0,00%	0 vote	63,60%	22,70%	13,70%	0 vote
Locmélard (29)	64	18,13%	92,19%	4,69%	1,56%	1 vote	90,62%	3,12%	3,12%	2 votes (3,12%)

Taux de participation prenant en compte les votants inscrits sur la liste complémentaire (16-18 ans, non-inscrits sur les listes électorales)

Une « convention spécifique pour les langues de Bretagne »

La session du conseil régional de Bretagne d'octobre était particulière à plus d'un titre : dernière du mandat, elle présentait aussi l'aboutissement d'un nouveau contrat entre l'État et la Région Bretagne, concernant le breton et le gallo, contrat qui était prévu par le « Pacte d'avenir pour la Bretagne ».



En dévoilant le bordereau avant la session, le collectif Aï'ta ! a lancé les hostilités en estimant que « cette convention comporte des reculs pour la transmission de la langue bretonne ». En cause, le seuil de 15 élèves entre 3 et 5 ans requis pour l'ouverture de classes bilingues, qui n'était jusqu'alors qu'une règle non écrite et dont il était possible de s'affranchir dans la pratique.

Un seuil qui a fort heureusement fait l'objet d'un amendement du président de la Région pour le supprimer.

« C'est toujours l'État qui dirige la manœuvre »

Le collectif Aï'ta ! rappelait d'ailleurs que « ce seuil n'existe pas au Pays basque (où un tiers des enfants sont désormais scolarisés en filière bilingue), ni en Alsace, qui vient de signer une nouvelle convention-cadre avec l'État sur l'enseignement bilingue, et encore moins en Corse, où la convention État-collectivité territoriale prévoyait que l'organisation d'un enseignement bilingue soit généralisée dans toutes les écoles maternelles en sept ans (2007-2013) ».

Et c'est bien là toute l'incompréhension qui planait sur ce dossier : la Bretagne n'est pas traitée à égalité avec les territoires concernés ! La plupart des conseillers régionaux l'ont d'ailleurs remarqué. Yannik Bignon (EELV) note que 66 classes ont été ouvertes en Alsace en 2015. Quant à Naig Le Gars (UDB), elle explique que, dans cette même région, « les effectifs de scolaires

bilingues dépassent les 30 % quand nous en sommes à espérer les 20 000 élèves que nous devons atteindre en 2010 ».

Et de regretter que « l'Office public de la langue bretonne, qui devrait être l'opérateur et le maître d'œuvre de la carte scolaire (à l'instar de l'Office de la langue basque), se voit réduit à un rôle de préparateur en amont des projets d'ouvertures des sites, en fonction des demandes et non de l'offre, qu'il faudrait généraliser ».

Lena Louarn signale néanmoins que la convention « mentionne l'intérêt de la prise en compte des langues dans le recensement » et prévoit « 15 % de postes bilingues au concours en 2016 ». Naig Le Gars, elle-même enseignante en exercice, a aussi dénoncé la question des « places manquantes », nouvelle « marotte du rectorat, dans un souci de rentabilité », qui, selon elle, « ne peut s'appliquer pour l'enseignement bilingue du fait du surtravail qu'engendre les classes à multiples niveaux, et de la politique des pôles qui provoque une saturation dans certains collèges ».

« Cette politique, de type pyramidal, conduit à limiter le nombre de sites alors qu'il faudrait commencer par la base : ouvrir des écoles puis des classes en collège », a-t-elle rajouté. Bref, pour elle, « c'est toujours l'État et ses services qui dirigent la manœuvre, fixent ses objectifs, et surtout ses limites ».

Et de ce point de vue, l'État ne s'engage pas à grand-chose tant il est vrai,

comme le dit le collectif Aï'ta !, que « ce projet ne porte aucun engagement concret » et « se résume à des vœux pieux émis par le conseil régional ». Pas de projet audiovisuel, ni sur la radio malgré les demandes du conseil régional, rien non plus sur la signalétique et plus généralement l'usage du breton au quotidien.

Un pis-aller

Pour Françoise Louarn, élue de droite, « charte européenne ou pas, la langue bretonne ne sera sauvée que par les Bretons eux-mêmes ». Dès lors que toute avancée légale se joue à Paris (et les sénateurs viennent de le prouver en refusant le débat sur la Charte européenne des langues régionales), Le Peuple breton attend donc de Françoise Louarn qu'elle engage son parti vers la revendication d'un pouvoir législatif pour la Bretagne !

Car, même si Richard Ferrand (PS) estime que « le pas réalisé qui découle du pacte d'avenir est très significatif », on sent bien que cette convention, y compris pour ceux qui l'ont voté et qui connaissent le sujet, n'est qu'un pis-aller : abstention de l'UDB et de Daniel Cuffe, vote contre d'EELV et de la droite.

Cette politique, habituellement plutôt consensuelle, fait tache sur le bilan de la majorité du fait de la surdité de l'État alors que tout le monde reconnaît, à l'instar de l'association Div Yezh Breizh, « les efforts du conseil régional en termes de politique linguistique ».

Jusqu'à Lena Louarn, qui estime que « cette convention marque une nouvelle étape – il y en aura d'autres – dans le développement des langues de Bretagne ». Espérons effectivement qu'il y ait d'autres étapes... plus ambitieuses !

POBL VREIZH

Labourat a rae Anna Politkovskaia evit *Novaya Gazeta* (Ar Gazetenn nevez), ur gazetenn divviziuniek. Stourm a rae evit gwirioù mab-den hag abege groñs ouzhpennou-bras Tchetcheni, re Rusia hag o folitikerezh, ar pezh a zo dañjerus-tre er broioù-sc. Drouklazhet eo bet d'ar 7 a viz Here 2006. C'hwec'h gazetenn er *Novaya Gazeta* zo bet lazhet abaoe 2000. Act eo hor c'hamalad Herri ar Borges — ra vo skañv douar hor bro dezhañ. Savet en doa barzhonegoù meur a wech e *Pobl Vreizh* (an heuliad *Ar Skour*, da skouer). Tannet eo ar varzhoneg amañ-dindan diwar e zastumad *Son ar sell*, bet embannet e 2009 gant Skol Vreizh.

Anna Politkovskaia



Anna Politkovskaia, gazetennerez bet drouklazhet o stourm evit gwirioù mab-den hag an demokratelezh.

Ur wezh e oa ur vouezh
A gane nag ur souezh !
El ur voualc'h doc'h an noz

El ar voualc'h e lère : emañ an noz é tont
Nosaat a ra amañ, nosaat a ra a-hont
Nosaat a ra em bro, ha tenvelloc'h bemdez.

Brindi ar marv a grign, a grign kig bev mab-den
Liv du-pod ar brindi 'ra d'an 'n em astenn
Noz ha deiz e krignont, o avu Promete !

Promete a zo bev e kêr vras ar Rusi
Promete a zo bev e bro an Tchetcheni
Kas ar brindi a gas gastajoù bemdez c'hoazh.

Klevet 'vez Promete, klevet 'vez é krial
Hag e kement toullbac'h, e kement ospital
« Ma avu, ma avu ! » Ata' n em adsva !

Mes ar vouezh a ziskou(e)z Promete er Rusi
Mes ar vouezh a gane klemmou an Tchetcheni
Ha dasonniñ a rae betek penn ar Reter.

Nag a spi a gase bouezh ar voualc'h doc'h an noz
Na gouloù a gase d'ar re 'noa ket ar goaz
« Pandeogwir e padan, padit ha padit c'hoazh ! »

Miziadoù, blezadoù e padas bouezh ar voualc'h
Daoust d'hec'h aon, daoust d'he foan, e kane na dispar !
Ar brindi a skuiزه klevet memes sonenn.

Er brindi e kreskac pigosoù an droukafis
Hag ar voualc'h e kreskac pikou flemman droukchafis.
Fumiñ 'raas ar brindi p'o lakaas multerion.

« Lazhet 'vin ! Lazhet 'vin ! Chom a rin get ma c'han
Hepton n'hellan beviñ ! Kanal a rin dispan
Na petra eo ar voualc'h na gana ket d'an noz ? »

Ar brindi he c'hleve, ar brindi a follas
« Harzit-hi ! Harzit-hi ! » Ur pigos he flantas
Un arall he zoullas, ur yuc'h he ziwadas !

Ur wezh e oa ur voualc'h
A bade da ganal
Pa oa mud ar Rusi.

Le Peuple breton

19
Pobl Vreizh - Du 2015

LEPB Le Peuple breton • bzh
aujourd'hui, être libre, c'est être informé

Odivi : un dizagn nevez awenet gant danvez Breizh

Etre 2005 ha 2009 e oa bet ijinet gant Owen Poho ha Brieg Olivier diazezoù un dizagn nevez breizhat pa oa krouet o ajañs Alato, awenet ma gant gant labour ar Seizh Breur er c'hantved tremenet. Goude breizhat kejet gant Owen, em eus d'vitez kenderc'hel an traoù o krouet Odivi e 2010.

Pal Odivi a oa kenderc'hel gant an hentad krouñ-mañ ha lakaat da zont maez stummoù modern met gwirizennet gant istor ar vro, he sevenadur, he yezh hag hec'h endro... war bep tachenn ar vuhez pemdez : ar c'hinklañ, arzoù an daol, an arbeuri, an dilhad ha kement zo...

Daoust d'ar savboent-mañ bezañ a-bouez evit Odivi, ne dalvez ket e vefe kaoz eus identelezh ur vro diammeret. Ret eo kas Breizh war-zu an nec'h, en ur sevel produioù a-vremañ, o klotañ gant implijoù ar vuhez a-hiziv, met o terc'hel kont eus glad hag istor ar vro.

Priziañ an embregerezhioù breizhat

Evit pezh a denn d'ar produñ e fell da Odivi priziañ an embregerezhioù breizhat ganto barrerezhioù ha gouzout-ober a-zoare.

Evel skouer e c'hellomp kaozael eus produadeg ar chupenn Kab an Aod. Awenet eo bet Owen Poho gant dilhad pesketourien Bro Bagan evel m'int bet treset gant F. H. Lalaisse en e *Galerie armoricaine*. Daoust ma vezent graet gant gloan en o stumm orin en deus Owen lakaet e pleustr gouzout-ober an embregerezh Dolmen e Gwengamp war an dilhad-labour evit fardañ ur chupenn solut gant danvez lien.

Ur skouer all, ar pladoù feilhañs Livioù Kemper. Fardet e oant gant an ti-feilhañs Arzel Breizhat (FAB) a-raok ma vefe kendeuzet gant Henriot Kemper. Ijinet eo bet ar c'hinkladurioù diwar dresoù hengounel. Ar mod ma 'z int kinniget war ar pladoù, an daou don liv, ha gwiskad zu en o fenn a-dreiv a ur neuz modern-kenañ d'ar pezh listri.



Ar chupenn Kab an Aod fardet gant danvez lien.

Tasennoù porselen awenet gant stad gwragez ar vartolodet.

Dalc'hmat un taol hengounel

Roet en deus Owen ur yaouankiz nevez d'ar stammenn martolod. Gant an dastumad Gwalarn e vez meneget ar vro oc'h implijout liv ar banniel. Pemp bandenn wenn war ar bruched war ur stammenn zu. Hengoun ar broderezh a vez meneget ivez dre ar wradenn ruz a echu ar mañchoù ha traoñ ar stamm. Fardet int e stal Grammatico-Le Minor ha Gwidel.

Nevez 'zo eo bet fardet torchennoù gloan, brodet-kaer gant Gildas Le Minor e Pont-an-Abad, hag ur voestad 4 tasenn kafe gant livadurioù Daniel Paugam war tem gwragez ar besketourien.

Dav e vo d'ar grouerien bezañ ijinusoc'h c'hoazh

Evit mont pelloc'h gant an avañtur eo ret da Odivi kavout grouerien nevez, dizagner pe arzoerien, o terc'hel d'ar spered-krouñ-mañ, breizhat, modern ha gwirion war un dro.

Met ret eo anavez 'eo ket aes lakaat da sevel seriennoù bihan ha marc'hadmat e Breizh, war forzh peseur tachenn e vefe. Ret e vo dezho bezañ ijinus evit kavout diskoulmoù etre-daou.

Claude Le Bihan
Troet gant Owen Poho

Evit gouzout hiroc'h kit da seller ouzh al lec'hienn www.odivi.bzh!

Pinvidik mor

Betek pegoulz ?

Ma teu naon, un deiz, d'az amezeg, ro dezhañ ur pesk. M'en devez naon bemdez desk dezhañ pesketa. Setu ur mod fur da genteliañ an dud. Siwazh n'eo ket mui ken fur ha ma oa bet, ken fall eo aet stad ar pourveziou er mor. Seul arvarusoc'h eo an dazont ma ne vez ket soursiet a-walc'h ouzh ar reolennoù graet evit talin ouzh diskar ar pourveziou-mañ, nag ouzh ar mod ma vez graet war-dro al lestradoù pesked dis-karget er perzhier.

Skrivet em boa ur pennad e miz kerzu 2003 (*Pobl Vreizh* niv. 479) diwar-benn un enklask etrebroadel hag a roe da gompren efedoù drastus an implij a vez graet eus ar mor gant an dud. Reiñ a rae an enklask-mañ da c'houzout, da skouer, e oa koazhet a 90 % pouez hollek ar seurtou pesked a zo aet da vagañ tud e-kerzh an hanter-kant vloaz paseet.

Stroù a vez graet e ranvedoù 'zo evel Europa (war-bouez Norge), met daoust da-se ne vefe ket tapet tost d'an hanter eus ar seurtou pesked en ur mod padus war vorioù hor rannved hervez lod eus ar skiantourien. Kalz gwashoc'h eo emdroadur ar pesketa gant broioù Azia, war-bouez Japan, Tremenet eo, da skouer, pouez ar pesked dilestret e perzhier Sina eus 6,7 milion a donennoù e 1990 da 16,4 milion a donennoù e 2012 tra ma tremene hini perzhier. Japan eus 9,8 milion da 3,7 milion a donennoù d'ar memes koulz.

Reolennoù da lakaat da dalvezout

Gwir eo e oad aet re bell ganti war vorioù Europa pa oa bet industriet ar modou pesketa adalek 1960 bennak. An

darvoud kentañ a lakaas d'en em soñjal diwar-benn ar mod d'ober war-dro ar pourveziou a vefe diskar trumm berzh ar morueta d'ouzh morioù Kanada e penn kentañ ar bloavezhioù tro 1980. Takadoù ekonomikel a voe bevennet gant un emglev etre ar riezoù. Siwazh e meur a lec'h ne vez ket klasket lakaat ar reolennoù-se da dalvezout a-zevri.

Gwerzhiañ a ra lod eus broioù Afrika actreou pesketa en o zakadoù ekonomikel da gompagnonezhioù estren ha ne vez ket dinnoz modou pesketa ar re-se bewech. Paramantet e vez bigi pesketa, ouzhpenn-se, e broioù lezober evel Vanuatu pe Ekwador. Kreñv eo ar preizhañ ha seul greñfoc'h eo pa vez re zister nerzhioù ar niez evit seveniñ al lezennou en o arvor. Etre 11 milion ha 26 milion a donennoù a vefe pesketaet e-maez lezenn bep bloaz dre vorioù ar bed.

Riñset an hanter eus ar pourveziou

Endra ma 'z a stad pourveziou morioù ar bed war ziskar dre ma vez pesketaet re (hag ivez abalamour d'ar saotrdrur, evel an hini degaset gant ar sumañ petro) e ro ur studiadenñ graet er Stadoù-

Unanet, nevez 'zo, da c'houzout e oa bet distaolet an hanter eus ar pesked kaset da varc'had ar vro-mañ etre 2009 ha 2013. Kollou a vez graet a-hed an hent a gas eus ar roued betek an asiad, met lakaat a ra ar studiadenñ da gompren e vez graet 63 % eus ar foranerezh gant ar vevezourien.

Etre 16 % ha 32 % eus ar c'hollou a vefe graet abalamour da siou ar modou pesketa, hag etre 13 % ha 16 % anezho pa vez kaset ar pesked betek ar stalioù ha pa vezont kinniget d'ar vevezourien enno. Degas a rafe ar pesked distaolet el lastezerezh er Stadoù-Unanet a-walc'h a brolein evit magañ 12 milion a dud, hervez ar skiantourien o doa kaset ar studiadenñ-mañ da benn.

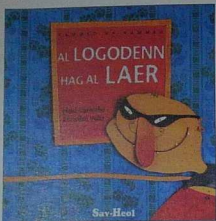
Lakaat a ra disoc'h ar seurt enklask da gompren e ranker ivez kenteliañ an dud war o mod da vezeñ. Jedet eo bet gant an FAO (Aozadur ar bed evit ar boued hag al labour-douar) e vefe ezhomm 100 milion a donennoù pesked bep bloaz evit bastañ da ezhommou an dud endra ma vez degaset war ar marc'hadoù 92,5 milion a donennoù. Kinniget e vez an dourc'hounezerezh evit diskoulmañ kudenn digresk ar pourveziou er mor, da lavarout eo ur mod produñ hag a zegas dija an hanter eus ar pesked gwerzhet er bed, met, siwazh, n'eo ket sur e c'hello labour-douar an dazont pourchas peadra da voueta ar pesked savet e seurt antantou.

Paol ar Meur



Er Getnevreg, prest da vont kuit...

Du ha gwenn ha plas da lenn...



Al logodenn hag al laer gant Jihad Darwiche, skeudennaouet gant Christian Veltz, brezhoneg gant Mark Kerrian, embannet gant Sav-Heol, 9 €.
Skrivañ a ra an embanner e penn kentañ al levr : « Brudet eo er Reter-Nesañ, kontadenn an den, pe al loen, a glask kaout an dizober eus ul laer, gant skoazell loened ha traou a bep seurt laer-kaer e korn pe gorn eus an ti. Eus liban eo an doare-mañ, ha desket eo bet d'ar c'honter gant e vamm. » Kit da welout penaos e teu al logodenn d'en em zibober eus al laer en deus laeret he zamm kig, o heuliañ alioù un tamm souezhus ur barner...

Mignoned Moutig / Les Amis de Moutig gant Yann-Bêr Kemener, livadurioù gant Gantlor, embannet gant Skol Vreizh, 10 €.
Ul levr da vezañ livet gant ar vugale eo. Heñvel eus a re a gaver en ur bern broioù. N'eus ket kalz tra da lavarout war an destenn eta. Anvioù loened ha



Resevet hon eus...

◆ Skeudennaoueg Arzhig Du Saozneg/Brezhoneg, gant Daniëla, Martin, Céline ha Laura Bour, brezhoneg gant Arno Elegoued, embannet gant Bannou-Heol.

22

PobI Vreizh - Du 2015

sifroù... Plijus eo al livadurioù met skouerioù diaes evit al livourien vihan marteze. Diaes eo kompren perak en deus an embanner lakaet un droidigezh c'hallek evit pep anv. Ne gaver ket skler an tresadennoù? Forzh penaos, pa blij d'ur bugel livañ ez eo kenkoulz prenañ ul levr gant brezhoneg ennañ eget unan all, neketa!



Hans ar penn pout, peder c'hontadenn gant H.C. Andersen lakaet e brezhoneg gant Loig Kampion skoazell gant Anne Marhic, embannet gant An Alarc'h, 7 €.

Ken brudet eo kontadennoù Hans Christian Andersen ken ne gaver ket kalz tra nevez da skrivañ diwar o fenn... Kinnigra An Alarc'h lenn peder anezho e brezhoneg: *Hans ar penn pout*, *Plac'hig hec'h alunetez*, *Ar brizies hag ar bizenn-vihan hag An Elerc'h gouez*. Troet in bet e brezhoneg diwar an daneg evit chom an tostañ ouzh an destenn orin. Plijout a raio an istorioù-mañ koulz d'ar re vihan ha d'ar re vras. Atav e vezan froter oc'h adlenn *Plac'hig hec'h alunetez*... Kalz a gavo dudius al levrig-mañ, sur.

Herve Lannuzel

Al Liamm Tir-na-nÓg Niverenn 412



Golo niverenn an diskar-amzer a zigor war bed an haiku, barzhoniezh reolennet, euen, diginkl hag a orin japanat. Un teulad a zo gouestlet d'ar bomm 3 linenn-se en gwirionez. Da gentañ e kaver *Un dibab haiku* bet skrivet ganta bep seurt brezhonegerien a-raok daou bennad dedennus « Haiku, beaj e-kreiz bihanañ barzhoneg zo er bed » gant Malo Bouéssel du Bourg hag « An haiku, benveg priziañ live yezh ha nerzh krouiñ ar vrezhonegerien ? » gant Fanny Chauvin.

« Guy Étienne, ur vuhez gouestlet da ziorreadur ar brezhoneg » a zo diwar zorn L. Motrot, diazezet war eskemmoù lizhiri gant enklasker Kastellin.

Gant Kristian Braz e splujer e bed ar skrivagner Alistair MacLeod. « Clearances » a ro un tañva eus oberenn ar mestri-danevell eus Cape Breton e Skos-Nevez. Kalon ha spered tudennou e skridoù a zo lusket don gant o orin kosat.

Gant Anna Mouradova e veajer ivez, en Iraq ar wech-mañ. Gelllet he deus mont betek Erbil, kêrbenn Kurdistan, e 2014. Diasur ha start eo ar vuhez a-hont met skrivañ a ra didro « gwellañ vakañsoù Pask em buhez em eus bet er bloaz-mañ ».

Kaoz a zo eus un douzennad levrioù en *Heklev sevenadurel*. Kinnig a ra skipailh *Al Liamm* levrioù all ha kelaouennoù war e lec'hienn www.alliamm.bzh. Pajennoù diwezhañ an niverenn a ya gant *An Notennoù* e-giz kustum. Un nor digor war ar bed eo an niverenn-mañ.

Morgan Tremel

7 € an niverenn – kounanant bloaz 35 € –
kounanant niverenn 15 €.
Al Liamm, 14 str. Louzaouenn-an-haiv (rue du Mugaet) – 22300 Lannouen
sekretourva@alliamm.bzh
www.alliamm.bzh

Histoire

Que sait-on sur les Celtes ?

EN FRANCE, où tout est sujet à polémique et recours à l'idéologie, nombre de questions d'histoire sont difficiles à aborder. Parmi ces questions, la civilisation celtique et son empreinte sur l'Hexagone et la Bretagne. Certains, voyant dans la référence celtique une source du nationalisme breton, nieront la réalité celtique de l'Europe, de la France et surtout de la Bretagne. « L'invention des Celtes », titrent-ils avec force. D'autres, voulant affirmer l'originalité bretonne, seront tentés d'attribuer à leur pays une marque celtique profonde et indébile.

Une manière de sortir de ce débat, qui est beaucoup plus politique qu'historique, est de s'appuyer sur des travaux incontestables. C'est le cas des ouvrages de Venceslas Kruta, un universitaire qui vient de choisir un éditeur breton pour publier un livre remarquable et accessible, une vraie mise au point intitulée *Le Monde des anciens Celtes*. Elle nous servira de base à quelques précisions.

Celtes ou Gaulois ?

La distinction actuelle n'existait pas dans l'Antiquité. Les chroniqueurs romains ou grecs emploient indifféremment les deux noms. Les historiens marqués par l'idéologie française préfèrent parler des Gaulois, dont les Français leur paraissent souvent découler directement.

Les cartes de Kruta montrent clairement que c'est une large partie de l'Europe qui a été marquée par la civilisation celtique : nombre de grandes villes sont les héritières d'agglomérations urbaines celtiques, appelées *oppida* par les Romains, de Bratislava à Paris en passant par Budapest, Belgrade, Bâle, Berne, Genève et Lyon.

Le monde celtique, qui a duré un millénaire, se manifeste par une agriculture, un artisanat, des voies commerciales, un art original, un niveau de connaissance scientifique inégalé et des survivances profondes dans le monde d'aujourd'hui. C'est ce qui lui vaut sans doute d'être régulièrement passé sous silence... et aussi de susciter un intérêt considérable dans la population, qui visite en masse les expositions consacrées aux Celtes, partout en Europe, parfois au Japon.

Quand ? Où ?

La nouveauté est de faire apparaître les Celtes beaucoup plus tôt qu'avant, vers -2500, avant même les débuts de l'âge du bronze, sur de vastes espaces couvrant des îles Britanniques au sud de la péninsule ibérique, de l'Atlantique à l'Elbe et au massif alpin. Ils poursuivent

connaissance, une partie seulement des régions celtiques utilisant l'écriture. L'étude des langues ultérieures et des noms de lieux sera souvent le seul moyen d'accès. Autre difficulté : la culture ne correspond pas nécessairement à la langue, des non-Celtes pouvant utiliser des techniques venues du monde celtique.

Kruta résume cette complexité : « Nous avons à faire à plusieurs sociétés juxtaposées dans le temps et dans l'espace, issues de transformations successives, provoquées par des causes aussi bien intérieures qu'extérieures, mais conservant une originalité constante, une sorte d'unité d'esprit dont la continuité du langage est l'expression la plus évidente. »

En Armorique, on a évidemment trouvé nombre de pièces de monnaie des peuples celtes (ou celtisés) locaux.

Une influence durable

Le travail de Venceslas Kruta s'accompagne de la reproduction de près de 150 objets qui témoignent de la vie quotidienne des Celtes. C'est dans les îles Britanniques que cette culture a pu rester le plus longtemps vivante. C'est pour cela que l'Armorique, qui a été le lieu d'émigration de Bretons insulaires sous la pression des Saxons et des incursions irlandaises, reste, au début du Moyen Âge, le seul territoire où la pratique de la langue celtique soit suffisamment ancrée pour assurer sa survie.

Les contacts entre grande et petite Bretagne resteront longtemps fréquents et étroits. S'ajoutant aux effets de la conquête normande de l'Angleterre, ils expliqueront la diffusion et la pérennité de la « matière de Bretagne » dans la poésie courtoise de langue française. C'est toute la culture continentale qui va être nourrie de ce légendaire arthurien qui intéresse encore Hollywood.

Des Galates de Turquie, de la forêt allemande aux Apennins, des Boiens de Bohême aux Celtes païens des îles Britanniques, les points communs comme les différences sont nombreux. Ce passé celtique est commun. Il pourrait être un élément d'une véritable « histoire européenne de l'Europe » que Venceslas Kruta nous aide à connaître et à comprendre, en toute simplicité.

Jean-Jacques Monnier

1. Yorani embanner, 398 pages, 19 €. 2. Titre d'un essai remarquable du regretté Yann Brekilien.

23

Le Peuple breton - novembre 2015



La roche qui a permis de réaliser le célèbre « dieu à la lyre » vient d'un gisement situé à soixante kilomètres de Paule, ce qui montre la capacité de transporter bien avant la construction des célèbres voies romaines.

Pourquoi les Bretons ignorent-ils leur histoire ? Comment y remédier ?

« UN PEUPLE qui oublie son passé se condamne à le revivre », aurait écrit Winston Churchill. Si l'on oublie la répression terrible du mouvement des Bonnets rouges en 1675 par les troupes du duc de Chaulnes, la francisation forcée à l'école, l'origine du mot « ploc », etc., on se condamne encore et toujours à l'ignorance... Klaod Thomas s'entretient avec Jean-Jacques Monnier de la méconnaissance par les Bretons de l'histoire de Bretagne et des façons d'y remédier.

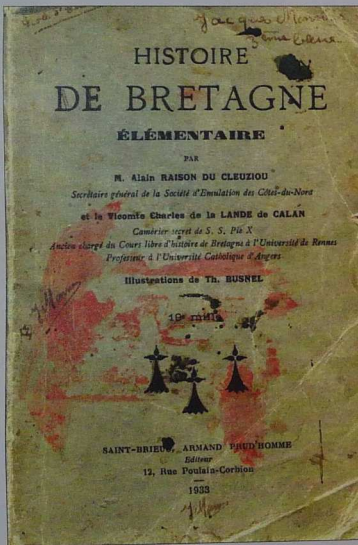
Le Peuple breton : Pourquoi l'histoire de France enseignée à l'école n'inclut-elle pas l'histoire des régions et provinces qui l'ont constituées ?

Jean-Jacques Monnier : L'histoire de France est devenue une matière scolaire enseignée à tous les niveaux et contrôlée par l'Etat après la défaite militaire de 1870-71, en même temps que la géographie : il fallait renforcer la France et donc le sentiment national pour prendre la revanche et effacer la défaite. D'où les conseils de Lavisse, le vulgarisateur officiel de l'histoire de France, aux enseignants : « Ne pas hésiter à inventer des faits si ça renforce le sentiment patriotique ! »

On ne parle jamais des peuples constitués ?

Les histoires provinciales n'apparaissent qu'au moment où la « province » entre dans l'unité française. Ses héros (Duguesclin) sont ceux qui contribuent à la puissance française. Cette histoire intègre la Révolution comme un bloc positif, c'est-à-dire qu'elle juge comme positive la suppression des provinces, y compris des assemblées provinciales. Cette conception d'Etat se heurte à une tradition d'histoires provinciales.

Face au centralisme de la République, les catholiques et les royalistes joueront peu à peu la carte de l'harmonie des vieilles provinces au sein de la grande patrie, une lecture que l'on retrouvera



L'histoire de Bretagne de Raison du Cleuziou, à destination de l'enseignement catholique, parue en 1933, était une initiative militante et n'avait pas de caractère obligatoire.

chez... de Gaulle. En Bretagne, dans les années 1920, l'enseignement catholique mettra en place un petit enseignement de l'histoire de la Bretagne à côté de celui de la France, essentiellement dans les collèges secondaires, c'est-

à-dire pour la masse. Dans l'enseignement public, on voit se développer de « petites histoires » et des « géographies départementales ».

Cela n'a pas duré ?

Après 1945, le retour à l'histoire de l'Etat, du pouvoir central, se fait partout. Les régions n'existent plus, les provinces non plus. Les histoires départementales disparaissent aussi. Pourtant, une tradition parallèle apparaît chez les instituteurs, de partir du vécu de l'élève, de son environnement, du local. Ces enseignants bien enracinés aimaient les études de terrain. Une partie de ces instituteurs se retrouvent « professeurs » d'enseignement général court « en collège. La formation de ces PEGC inclut d'ailleurs un peu de géographie et d'histoire régionales.

Mais la place de plus en plus contraignante du programme centralisé et la généralisation progressive du recrutement par le CAPES, où l'enseignant peut être affecté au niveau de l'Hexagone, font que l'intégration de l'histoire locale chute. Dans les années 1950-80, l'uniformisation de l'enseignement se développe. Avec un décalage de quelques années, l'uniformisation des formations universitaires également, maintenant qu'une majorité d'enseignants sont affectés hors de leur région d'origine ou de thèse.

A contrario, la progression des idées autonomistes et de respect de la diversité culturelle amène les rectorats des académies des zones à culture minorisée à autoriser, voire à conseiller de prendre des exemples locaux pour

illustrer les différentes périodes et à produire du matériel pédagogique dans ce but. Mais l'histoire « régionale » n'intervient qu'à titre d'exemple et jamais dans sa continuité.



Le livre de P. Honoré (fin 1970) a connu quatre éditions révisées pour un tirage total de 40 000 exemplaires.

Le repli idéologique sur l'Hexagone que reflète la société française depuis les années 1990 se traduit par un repli de fait sur l'histoire nationale, c'est-à-dire celle de l'Etat-nation. « L'école n'enseigne l'histoire d'aucun territoire », affirme un inspecteur d'histoire-géographie. Aux prises avec des programmes de plus en plus ambitieux, des horaires de plus en plus réduits, des élèves de moins en moins à l'aise avec la prise de notes, l'enseignant se concentre de plus en plus sur l'essentiel : le programme stricto sensu.

Quel est le résultat de cette évolution ?

L'enseignement de l'histoire de la Bretagne est pratiquement inexistant, en particulier au lycée, dont l'objectif est le baccalauréat. Quand des départements offrent un manuel d'histoire de Bretagne pour les élèves des collèges, il n'est pas utilisé. Même les systèmes bilingues n'échappent pas à la carence. L'histoire de Bretagne est presque inexistante à l'université, hormis à Brest. Toutes les tentatives concrètes sont venues de l'extérieur du système scolaire, du monde associatif.

Il y a pourtant des livres d'histoire de la Bretagne dans les librairies et médiathèques !

Oui, généralement pour un public d'adultes de bon niveau. La BD de Reynald Secher a représenté un premier effort significatif à destination du grand public. *Quest-France* l'avait ensuite publié par épisodes. Elle a été suivie de

quatre cassettes vidéo VHS, dans l'espoir que les enseignants l'utilisent dans leurs cours. Il y a aussi des cours pour adultes, délivrés par des associations culturelles. De ce fait, le grand public adulte en connaît un peu plus que l'étudiant en histoire. Un comble !

Comment faire découvrir l'histoire aux jeunes, aux scolaires ?

Un palliatif est de contourner l'obstacle, de passer par le périodique, le loisir, les médias... *Le Télégramme* a publié des chroniques d'histoire très accessibles chaque dimanche. Ce n'est pas le genre de lecture d'un jeune, sauf exception.

On touche plus les jeunes par l'audio-visuel...

Oui, même à l'école. Après avoir produit des outils pour les enseignants pendant quarante ans, l'équipe d'histoire de Skol Vreizh a décidé d'agir aussi à un autre niveau. Avec Olivier Caillebot, nous avons fait une émission quotidienne d'histoire à la radio. Puis un livre avec quatre CD et toutes sortes de musiques. On sait que des jeunes l'ont reçu en cadeau et l'ont écouté. Mais il y a la fascination de l'image.



Le coffret de DVD Connaissance de la Bretagne, des origines à nos jours, dernier outil en date pour se réappropriation l'histoire de Bretagne.

Avec l'aide de la Région Bretagne (et de Naig Le Gars notamment), nous avons pu passer au film vidéo et en fournir aux centres de documentation des lycées. Il y a cinq heures quarante de programme. Nous avons commencé à visiter des établissements secondaires et à faire des séquences de présenta-

« La Bretagne en histoire » à la télé

Série de 27 épisodes : un épisode chaque dimanche soir à 20 h 30 sur Tébé, Tébesud, TVR35. Un épisode de chaque mois sur Téléantes. Plusieurs rediffusions par semaine (voir les programmes de chaque chaîne) et « replay » possible pendant un mois.

tion intégrées au programme. L'intérêt des élèves est impressionnant. Mais la proportion d'élèves touchés ne peut que rester minime. On n'a pas le don d'ubiquité !

Nous souhaitons que les enseignants s'approprient l'outil et l'intègrent à leurs cours. C'est là qu'il va falloir faire porter l'effort.

Il reste la télévision et Internet...

D'où l'idée de proposer le survol de l'histoire de la Bretagne en épisodes de treize minutes. Ce sont les télé-bretonnes de la TNT qui nous ont proposé ce format. Cela donne vingt-sept épisodes, un par semaine, avec cinq rediffusions. Cela passe depuis le 13 septembre, jusqu'au mois d'avril, et même jusqu'en octobre 2016 sur Téléantes. C'est aussi accessible pendant un mois en « replay ».

Cela donne une dimension visuelle nouvelle et montre que l'histoire de Bretagne ce n'est pas ennuyeux. Il faudra sans doute aussi passer par des « apps » pour smartphone et autres.

Pourquoi tant d'efforts pour faire connaître le passé ? Le monde d'aujourd'hui est tellement différent !

Comprendre le passé, voir comment des groupes humains ont pu infléchir leur destinée, montrer comment les Bretons appartiennent à une communauté de destin, montrer l'impact des actions collectives, des Bonnets rouges de 1675 aux grandes victoires environnementales des années 1980. Montrer aussi que si chacun ne pense qu'à son avenir individuellement, la grande majorité risque d'échouer. Réfléchir ensemble sur l'histoire, sur la situation actuelle, c'est avoir une chance d'écrire l'histoire future et non de la subir.

Propos recueillis par
Klaod Thomas

Libre... ainsi va la Catalogne

La Catalogne a voté majoritairement Junts pel Si et les indépendantistes ont gagné le scrutin régional du 27 septembre. Cette victoire est tout sauf une surprise. Retour en quelques points sur cet événement électoral et sur ce qu'il dit pour l'avenir.

Les indépendantistes ont clairement remporté les élections Junts pel Si (62 et la CUP (10) dépassent à eux deux les 68 sièges qui donnent une majorité au Parlement. Mais est-ce une victoire en demi-teinte ? C'est l'un des débats qui a animé la soirée électorale. Junts pel Si a transformé un banal scrutin régional en plébiscite pour l'indépendance. Or, selon ses détracteurs, si les indépendantistes ont obtenu la majorité des sièges au Parlement catalan, ils ne peuvent revendiquer la majorité absolue des voix.

population catalane. L'assise électorale est donc large, c'est un premier point important.

Avec une participation supérieure de 458 357 votants en comparaison de 2012, le camp indépendantiste a progressé de 222 496 voix. Il n'est donc pas en recul ou stagnant, au contraire. C'est le second point à avoir à l'esprit.

Par ailleurs le Parti populaire du chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy, premier opposant à l'indépendance, a clairement sombré. La participation de Nicolas Sarkozy au dernier meeting de campagne n'a rien changé à l'affaire. Le Parti populaire a perdu 122 753 voix en trois ans. Il n'obtient que 8,5 % des suffrages (348 444 voix). C'est le troisième point à intégrer : la déconfiture du principal défenseur de l'union nationale espagnole.

Conclusion ? Le mouvement indépendantiste n'a certes pas fait l'objet d'un raz-de-marée électoral, mais il a posé un enjeu politique qui a mobilisé et, dans ce contexte, son déclin a progressé : il ne lui manque que 100 555 voix pour atteindre le seuil de la majorité des voix. On ne peut guère remettre en doute sa capacité à aller de l'avant.

Les partis espagnols évacués...

Si le Parti socialiste s'en sort beaucoup mieux que le Parti populaire en se stabilisant (522 209 voix), son score n'est guère brillant. Ses 12,74 % additionnés aux 8,5 % du Parti populaire dessinent un paysage politique catalan où les deux principales formations politiques espagnoles sont en voie de marginalisation.

La Catalogne n'est pas pour autant isolée du terrain politique espagnol. Barcelone a été conquise par Podemos lors des dernières municipales. Mais, lors de ce scrutin régional, Podemos, qui se présentait avec les écologistes et les alternatifs, n'a pas émergé.

À droite, par contre, Ciutadans a opéré une belle percée. Il recueille 734 910 suffrages, soit 459 985 de plus qu'en

2012. Avec 25 sièges, ce parti se hisse à la seconde place du Parlement catalan.

La vie démocratique espagnole et catalane connaît un profond bouleversement avec une remise en cause très nette du bipartisme à la mode madrilène. La crise qui a durement frappé l'Espagne n'est pas pour rien dans cette situation très mouvante qui semble ignorer l'extrême droite, et ce, bien que le chômage s'élève à 19 %.

... et l'extrême droite absente ?

Oui et non. Le souvenir de la dictature franquiste est dans toutes les mémoires. Il est toutefois connu et reconnu que le Parti populaire a conservé une certaine admiration pour Franco et que des fondations dédiées au dictateur sont pour partie soutenues par des membres du parti conservateur.

Pour un certain nombre de Catalans, même le plus simple des badauds, l'extrême droite se niche dans ce parti. Il faut se souvenir que la Catalogne a été une terre d'avant-garde dans la lutte contre la monarchie et que la *Generalitat*, le gouvernement catalan, a été instaurée au début des années 1930.

Un mouvement comme Esquerra Republicana de Catalunya est né en 1931 et son leader Francesc Macia a été le premier à présider la *Generalitat*. La Catalogne a été aussi une terre emblématique de l'antifascisme durant la guerre civile. Les anarchistes y étaient très présents. Le président indépendantiste Lluís Companys, qui avait échoué en 1934 dans son projet d'instaurer un État catalan, est mort en fonction quand, rapatrié de France par la Gestapo, il est fusillé par la troupe de Franco en criant « Per Catalunya ! ». Bref, ce qui peut ressembler de près ou de loin à l'expression fasciste avancée fatalement masqué.

Le rôle clé de la CUP

La CUP est un parti apparu en 1986. La base et la force de sa représentation sont municipales. Son existence s'appuie sur des assemblées locales de langue catalane. Autogestionnaire, la CUP est pour partie inspirée de l'anarchosindicalisme du CNT des années 1930.

Le parti a connu une percée aux dernières municipales en obtenant 7,2 %

des voix. Opposée au centre droit indépendantiste et à Artur Mas, qui a conduit une politique d'austérité ces trois dernières années, la CUP a choisi de porter un projet politique de gauche pour motiver sa revendication d'une indépendance pour la Catalogne. Et elle a connu un beau succès. Sans la CUP, Junts pel Si n'a pas la majorité au Parlement catalan.

Si ce parti n'a pas l'intention de participer au gouvernement, il a été dit qu'il négocierait son soutien à la condition qu'Artur Mas ne le préside pas... Mais il a été dit aussi que la CUP ne jouerait pas la politique du pire et qu'elle serait conciliante pour favoriser le succès du processus amenant la Catalogne à l'indépendance.

L'indépendance, un scénario réaliste ? Le gouvernement de la *Generalitat* de Catalogne doit charger officiellement le

du 27 septembre, la justice a d'ailleurs convoqué Artur Mas, lui reprochant d'avoir organisé dans l'illégalité le référendum du 9 novembre 2014 sur l'indépendance. On se souvient des files d'attente dans les rues avec des urnes disposées dans des endroits improvisés. Un vrai succès. Et il faut se souvenir aussi que le refus de Madrid d'organiser un référendum officiel est à l'origine de la tournure qu'a prise le scrutin de septembre dernier.

Un événement pourrait toutefois bouleverser la donne, et il est électoral : les élections générales, l'équivalent de nos élections législatives, doivent se tenir en décembre et il n'est pas dit, loin de là, que le Parti populaire de Rajoy en sorte vainqueur. Le rapport entre Barcelone et Madrid pourrait ainsi changer si d'aventure le futur gouvernement choisit d'ouvrir le dialogue.

Malgré cinq ans de mouvement, la motivation semble intacte. À El Born, à

Les forces en présence

Les indépendantistes

- **Junts pel Si - Ensemble pour le oui** regroupe le centre droit indépendantiste d'Artur Mas, président du gouvernement sortant, la gauche indépendantiste republicaine catalane (ERC) et les représentants de la société civile.
- **CUP (Candidature d'unité populaire)** est un parti anticapitaliste, autogestionnaire, qui s'appuie sur des assemblées municipales. Il a refusé de participer à un rassemblement dans lequel figurait le centre droit d'Artur Mas, qui en tant que président du gouvernement sortant, a mené une politique d'austérité.

La gauche, opposée à l'indépendance

- **PSC**, Le Parti socialiste catalan, qui a gouverné la Catalogne après le retrait du leader autonomiste Jordi Pujol.
- **Catalunya Si que es Pot**. Une alliance qui regroupe les écologistes, les alternatifs et Podemós. Ces deux formations ne cachent pas leur opposition à l'indépendance. Elles ne sont pas contraires toutefois à un accroissement de l'autonomie de la Catalogne dans une Espagne unie. Fidèles à ses convictions démocratiques, Podemós est favorable à l'organisation d'un référendum officiel sur l'indépendance de la Catalogne.

La droite, elle aussi opposée à l'indépendance

- **Parti populaire**. Ce parti est au gouvernement en Espagne. Il est même à l'origine du mouvement actuel pour l'indépendance. Il avait manifesté son hostilité à l'indépendance. Elles ne sont pas contraires toutefois à un accroissement de l'autonomie de la Catalogne dans une Espagne unie. Fidèles à ses convictions démocratiques, Podemós est favorable à l'organisation d'un référendum officiel sur l'indépendance de la Catalogne.
- **Ciutadans**. Il s'agit à l'origine d'un mouvement citoyen qui a émergé en Espagne au début des années 2000. Il s'est ensuite transformé en parti politique de centre droit. Ciutadans est la version catalane d'une dynamique espagnole. Cette formation politique défend l'unité de l'Espagne.

Parlement de travailler à l'élaboration des conditions qui permettent au pays d'accéder à un État indépendant. Ce processus doit aboutir dans les dix-huit mois à la proclamation unilatérale de l'indépendance de la Catalogne.

Malgré le succès électoral des indépendantistes, le gouvernement de Madrid ne change pas son fusil d'épaulé. Il persiste à mépriser l'expression démocratique de la Catalogne et à user du terrain juridique sur un sujet devenu politique à l'échelle espagnole et européenne. Deux jours après le scrutin

Barcelone, le soir des résultats, la foule était nombreuse et joyeuse. Il n'y avait guère de manifestations d'hostilité, plutôt l'expression d'une revendication pacifique et décidée.

Comme d'habitude, dans un scénario désormais bien rodé, les représentants de l'Union européenne sont intervenus pour calmer les ardeurs indépendantistes. Les États européens qui redoutent un précédent ont aussi rappelé les Catalans à la raison et les banques ont menacé de se retirer de la vie économique catalane.

Quelques acteurs du projet indépendantiste



Oriol Junqueras, leader d'Esquerra Republicana de Catalunya et maire de Sant Vicenç dels Horts, depuis le 11 juin 2011.



Carme Forcadell a été élue présidente du Parlement catalan le 26 octobre 2015 en obtenant 77 voix pour, 57 blancs et un nul. Elle a donc bénéficié des voix de la CUP.



Artur Mas, chef du gouvernement sortant, leader du centre droit indépendantiste, lors du dernier meeting de Junts pel Si, qui a réuni 70 000 personnes place d'Espagne, à Barcelone.

Mais qui peut imaginer que la Catalogne devienne tout d'un coup une zone grise ? Indépendante ou pas, son dynamisme et son PIB sont non seulement vitales pour l'Espagne mais également pour la croissance des pays européens. Quoi qu'il en soit, ce « rappel à l'ordre » bien pensant et donc fondamentalement conservateur n'a pas refroidi les Catalans, qui ont une nouvelle fois affirmé leur « droit à décider » : « *Sans una nació, Naudreu decidir !* ». Ainsi va la Catalogne.

Christophe Kergosien

Géopolitique au Moyen-Orient

In'est plus une journée sans que les médias ne parlent de la Syrie. L'entrée de la Russie dans le conflit a compliqué encore davantage le jeu de billard à plusieurs bandes qui se mène là-bas. Le Peuple breton tente, pour ses lecteurs, un décryptage des nouvelles alliances et de leurs enjeux.



Bachar el-Assad et Vladimir Poutine, le 20 octobre dernier, à Moscou.

Pour parler du conflit syrien, il est nécessaire de considérer le Moyen-Orient dans son ensemble. Et en premier lieu l'origine des États concernés. Après les accords Sykes-Picot, signés en mai 1916, les Français et les Britanniques se sont répartis administrativement les territoires de l'Empire ottoman à déchoir, créant artificiellement l'Irak et la Syrie. Ces accords ont dû faire face, malgré tout, à une opposition de poids, à savoir l'insurrection nationale turque menée par Mustafa Kemal « Atatürk ».

Cette situation postcoloniale perdure donc du simple fait des limites administratives tant de l'Irak et de la Syrie que de la Turquie kémaliste qui, construite sur le modèle jacobin français, n'a jamais accepté l'existence d'autres peuples (notamment des Kurdes) sur son territoire. La chute de Saddam Hussein, chef du parti arabe laïc Baas (dont est aussi membre Bachar el-Assad), a profondément bouleversé les forces en présence, l'intervention américaine de 2003 ayant réorienté la majorité de l'anticolonialisme arabe vers un retour aux valeurs religieuses.

Du point de vue religieux, justement, il faut considérer que l'islam est divisé entre deux courants principaux, en concurrence depuis des siècles : le

sunnisme et le chiisme. Pour résumer, le sunnisme respecte scrupuleusement la ligne de conduite de Mahomet définie par le Coran. Il représente l'immense majorité du monde musulman. Le chiisme est la doctrine des partisans d'Ali, l'oncle du prophète Mahomet, il est pratiqué principalement en Iran, mais aussi dans une partie de la Syrie et dans la majorité de la communauté arabe d'Irak.

Chiïtes et sunnites

Le président turc Erdoğan est un sunnite alors que le président de la Syrie, Bachar el-Assad, est un alaouite, l'alaouisme étant issu d'une branche du chiisme. Ces deux chefs d'État se mènent depuis des années une guerre larvée. La différence étant que, pour l'un (Erdoğan), il s'agit d'« islamiser » le Moyen-Orient, pour l'autre de l'« arabiser » (el-Assad), tout en respectant les diverses confessions.

Les Kurdes, quant à eux, sont majoritairement sunnites, avec une forte communauté chrétienne (assyrienne). Ils adoptent généralement une position laïque et le projet du Rojava est même civique, à savoir qu'il intègre tous les peuples et toutes les confessions qui y vivent.

En tout état de cause, la guerre en Syrie est aujourd'hui à son paroxysme. En Turquie, Erdoğan, en raison de son échec électoral en juin dernier (majorité relative obtenue), a refusé les alliances permettant de construire un gouvernement de coalition. Il a convoqué de nouvelles élections législatives, qui ont eu lieu le 1^{er} novembre. L'objectif est clair : faire passer les Kurdes et les Turcs progressistes du HDP sous la barre des 10 %.

La démocratie selon Erdoğan

Pour y parvenir, le président turc a refoiné les listes électorales, excluant des milliers de citoyens du vote, et a surtout déclenché une guerre au Kurdistan (turc). Fait rare, en plus de bombardier un État voisin (les positions du PKK en Irak), l'État bombarde son propre sol !

Toutes les villes ayant voté HDP sont soumises l'une après l'autre au couvre-feu. Dans trois districts, le vote aura lieu dans les casernes de l'armée, si bien que les personnes vivant dans les zones de couvre-feu ne pourront se déplacer, sans parler des tricheries, puisque journalistes et observateurs internationaux sont interdits.

On estime à 400 000 le nombre d'électeurs qui ne pourront pas voter du fait des règles instituées par Erdoğan. Tous les médias alternatifs sont interdits, Selahattin Demirtaş, le leader du HDP, ne passe sur aucune chaîne et le matériel électoral du parti a été interdit par le tribunal d'Ankara. Bref, Erdoğan gagne les élections par avance ! Qui plus est, la Constitution (article 78) prévoit que « s'il apparaît impossible de procéder à de nouvelles élections pour cause de guerre, la Grande Assemblée nationale de Turquie peut décider le report des élections pour un an ».

Double jeu turc

Ce focus sur la Turquie est important pour comprendre le conflit au Moyen Orient puisque la Turquie, quoique non arabe, en est un des acteurs clefs. En effet, l'État soutient officiellement (comme les monarchies pétrolières du Golfe) l'État islamique (EI) et officiellement les rebelles dits « modérés » qui font la guerre à Bachar el-Assad, le président syrien. Ces « modérés » sont en réalité des filiales d'Al-Qaïda, comme le Front Al-Nosra.

L'objectif de la Turquie dans cette guerre est d'empêcher les Kurdes de relier le canton d'Afrin aux autres cantons des Kurdes du Rojava (ceux de Kobané et de Céziré sont déjà unis). Pour les Amitiés kurdes de Bretagne, « Erdoğan n'admettra pas que les troupes kurdes des YPG/J franchissent l'Euphrate pour prendre position près de sa frontière et en averti les États-Unis comme la Russie ».

Le président turc soutient donc au niveau international la création d'un « bandeau sanitaire » au nord de la Syrie, officiellement pour protéger sa frontière de l'État islamique et y loger les réfugiés syriens actuellement sur son sol, officieusement pour traquer du pétrole avec l'EI et nettoyer la zone des Kurdes.

Multiplication des acteurs

Du point de vue géopolitique, la Turquie est, à ce jour, soutenue par la chancelière allemande Angela Merkel ainsi que par le président français François Hollande. La chancelière a d'ailleurs promis une enveloppe de trois milliards d'euros à Erdoğan, alors que le bilan de la Turquie depuis le déclenchement de la guerre contre les Kurdes le 27 juillet dernier est pire que celui des « années de plomb » (1990), jugées pourtant comme ultraviolentes (assassinats, arrestations massives, attentats...).

La diplomatie européenne veut en effet « stabiliser » la zone. Pour ce faire, elle cherche à retrouver une situation passée où les choses étaient plus calmes. L'Allemagne et la France sont en effet confrontées, sur leur sol, à une arrivée massive de réfugiés dont le flux est organisé par le président turc. Une stratégie qui lui permet de faire du chantage à l'Union européenne. En cédant à ce chantage en fournissant des fonds, la diplomatie européenne renforce Erdoğan, qui participe à déstabiliser l'ensemble du Moyen-Orient.

Paradoxalement, alors que la Turquie est un allié de l'OTAN, la diplomatie américaine ne le soutient pas. Les rapports de confiance ont évolué. Des armes sont en effet livrées officieuse-

ment aux unités de défense kurdes YPG/J et officiellement aux peshmergas du gouvernement kurde d'Irak. Les Kurdes, quelle que soit leur obédience (Barzani ou Ocalan), sont en effet ceux qui mènent la bataille de front contre l'État islamique, la priorité numéro un des États-Unis.

Or, les Américains n'ont plus les moyens d'intervenir comme ils l'ont fait en Irak (déstabilisant au passage la région dès 2004). Ils cherchent donc à s'appuyer sur les Kurdes pour stabiliser la zone dans un avenir proche.

On peut également noter que, du fait du soutien américain, Israël soutient également les Kurdes, mais ces derniers s'en méfient, car ils se souviennent bien que c'est le Mossad qui enlevé Abdullah Ocalan au Kenya post le compte de la Turquie. Ce dernier est toujours enfermé dans la prison d'Imrali en mer de Marmara.

L'Union européenne et les États-Unis ne mènent donc pas exactement la même stratégie. Pour compliquer le tout, la Russie est entrée en guerre sur demande de Bachar el-Assad. Là non plus, les priorités ne sont pas les mêmes, car si la Russie, contrairement aux affirmations de la presse française, bombarde les positions de l'État islamique, elle s'attaque aussi aux rebelles djihadistes dits « modérés » qui menacent directement Bachar el-Assad. Vladimir Poutine affirme depuis le début du conflit que la stabilité ne peut exister qu'avec le président syrien. On a toutefois du mal à imaginer Bachar el-Assad être légitime en Syrie après le sort qu'il a fait subir à sa population et il faut admettre qu'une partie de celle-ci soutient l'État islamique, sans quoi l'organisation ne pourrait pas se maintenir.

Dernier intervenant de poids : l'Iran ! Appelé à la rescousse par le gouvernement irakien (chiite donc), l'Iran a envoyé des dizaines de milliers d'hommes en renfort, contribuant ainsi à la « détente » avec les États-Unis. L'Iran n'apprécie pas les Kurdes, qu'elle maltraite également sur son sol, mais ne s'y attaquera pas tant que les États-Unis – et les Russes, ses alliés de longue

« Rêve de printemps »

Mikael Baudo et son caméraman Stéphane Gaouyer viennent de sortir leur film *Kurdistan. Rêve de printemps*, tourné en avril dernier à l'occasion d'une délégation des Amitiés kurdes de Bretagne. Gaël Le Ny, photographe membre des Amitiés kurdes de Bretagne, est le fil rouge de ce documentaire multilingue très didactique tourné entre Diyarbakir (Turquie), Qamislo (Syrie) et Erbil (Irak). La situation a changé depuis, notamment pour les réfugiés du Kurdistan turc du fait de la guerre menée dans toute la partie est de la Turquie, mais le film reste à voir absolument...



• Un film de Mikael Baudo et Stéphane Gaouyer, coproduit par Gwengolo Filméo et France 3.

date – les soutiennent. Elle est également alliée avec Bachar el-Assad, qui bénéficie aussi du soutien du Hezbollah libanais.

UE : une lecture erronée

Pour le moment, Russes et Américains n'ont donc pas des objectifs forcément opposés, simplement des priorités distinctes. Leurs diplomates ne sont pas si différentes et sont marquées par le pragmatisme, des volontés de remporter des « parts de marché » politiques à long terme, au contraire de la diplomatie européenne, qui continue de se ridiculiser et ne constitue absolument pas une « troisième voie ».

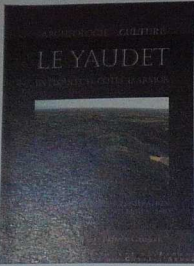
En ne considérant que les États-nations comme interlocuteurs, elle ignore en effet des éléments essentiels du conflit et, par son soutien à Erdoğan, grand incendiaire dans la région, se rend coupable de complicité avec un autocrate dont la chute est inéluctable. Cette diplomatie, marquée par le conservatisme et la nostalgie de la simplicité du monde « d'avant », celui qu'elle comprenait ou croyait comprendre, se place elle-même en position de disparaître totalement du Moyen-Orient à court terme.

Gael Briand et Stefan Kleider

Mardin, en Turquie. Vue sur la Syrie.

Livres

◆ Le Yaudet, archéologie d'une agglomération



Barry Cunliffe, professeur émérite à l'université d'Oxford, et Patrick Galliou, professeur émérite à l'université de Bretagne occidentale, archéologues spécialistes du monde celtique et de la façade maritime de l'Europe, ont mis leurs efforts pour faire naître cet ouvrage très complet sur l'histoire du lieu-dit appelé « le Yaudet », dans le Trégor, qui fut fréquenté et peut-être habité dès le néolithique, sans doute fortifié à l'âge du bronze, puis occupé de manière continue jusqu'à

aujourd'hui, soit pendant près de quatre millénaires. Promontoire situé sur la rive gauche de l'estuaire du Léguer (ou rivière de Lannion), près de son embouchure, le Yaudet est un lieu stratégique qui eut à certaines périodes une importance manifeste, comme durant l'âge du fer, où il fut un établissement puissamment fortifié, commençaient avec la Bretagne insulaire et constituant un centre de pouvoir, à l'échelle du territoire des Osismes. En revanche, les fouilles effectuées de 1991 à 2002 n'ont apporté aucune preuve quant à la véracité du Yaudet comme cité épiscopale.

Cet ouvrage nous permet d'accéder concrètement aux résultats de plus d'une décennie de fouilles. De nombreuses photos de belle qualité nous permettent de visualiser des sites comblés depuis et de nombreuses trouvailles encore non accessibles au public. Des croquis et schémas nous montrent le patient travail des chercheurs, qui, pas à pas, mettent en évidence de nouveaux pans de notre histoire. Deux associations locales ont d'ailleurs entrepris un important effort de mise en valeur du site et de pédagogie en direction du grand public.

Le livre est destiné aussi bien aux historiens qu'aux non-initiés, tant il unit des textes accompagnés de plans précis et une écriture d'une intelligence vulgarisation. Il a le grand mérite de montrer que le site archéologique, seulement connu jusque-là pour ses ruines romaines, comprend des traces humaines depuis le néolithique, avec énormément de fortifications de l'époque celtique. Les deux auteurs nous le resituent dans le temps long, de la pré-histoire à nos jours en passant par le Moyen Âge, qui a vu la première construction de la chapelle, si étonnante encore malgré de nombreux réaménagements. Un lieu magique dont ce livre permet d'appréhender la richesse.

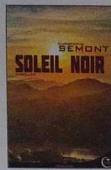
Klaod Thomas

(Presses universitaires de Rennes, 230 p., 26 €)

Loïc Le Guillouzer, prix de la ville de Carhaix

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que notre ami Loïc Le Guillouzer, de Trégastel, avait obtenu le prix 2015 du roman de la ville de Carhaix pour *Cochinchine*, paru aux éditions Goater (PB n° 616, mai 2015). Loïc, ardent défenseur de la langue et de la culture bretonnes, a emprunté le titre de son livre à cette danse célèbre dans les festoù-noz comme métaphore de ses héros tiraillés entre deux causes ou deux cultures : le récit se passe pour partie en Bretagne, pour partie dans le pays des Indiens karuks en Californie, où Loïc séjourne fréquemment depuis l'âge de 18 ans.

◆ Soleil noir



Un policier promu au nord de l'Argentine, une serveuse d'un bar de nuit à La Paz qui se bat contre des visions et quatre enfants qui découvrent un énorme conteneur abandonné au cœur de la jungle : des personnages sans rapport les uns avec les autres, mais dont le destin est lié par la folie d'un homme. Christophe Sémont, dont c'est le premier roman, jusqu'alors auteur de nouvelles, nous entraîne dans une intrigue effrayante. Les personnages sont tous très différents et font l'objet d'une description psychologique profonde et soignée. Les héros ne sont pas des « super héros » qui triomphent dans une *happy end*. L'écriture est dynamique et le style rythmé, enrichie d'une bonne documentation. Les chapitres sont courts et leur fin provoque l'irrésistible envie de commencer le suivant... Bref, un thriller haletant à découvrir absolument. Encore une fois, l'éditeur breton Critic nous livre un ouvrage bien écrit à l'intrigue bien ficelée.

Valérie Coussinet

(Critic, 265 p., 17 €)

◆ C'est parti pour durer



Après le succès de son roman *Granit rose*, l'ancien PDG d'Elf Loïc Le Floch-Prigent, Trégorrois d'origine, continue à rechercher dans l'écriture la sérénité malmenée par une odyssée dans le monde politique et financier, qu'il a raconté dans une biographie. Cette fois, il a décidé de faire revivre son héroïne Ernestine, crépière de l'Abri du marin à Trébeurden, et de mettre en scène le commissaire Léon Le Troquer, qui va mener l'enquête sur un crime mêlé à une affaire de spéculation immobilière. Tout cela se passe au début des années 1960 et Loïc Le Floch-Prigent nous décrit très bien une société encore rurale qui fait l'apprentissage de la transformation des champs de culture en terrains à bâtir. Ce roman est écrit dans une langue savoureuse et ponctuée de nombreux bretonnismes.

K.T.

(Coop Breizh, 190 p., 11,90 €)

◆ Maillot noir



Jean Robic, Louison Bobet, Bernard Hinault : trois Bretons, neuf victoires du Tour de France. C'est un lieu commun que de dire que la Bretagne est terre de cyclisme. C'est dans les coulisses du Tour 2015, précisément le 11 juillet, lors de l'étape entre Rennes et Mûr-de-Bretagne (ah ! la légendaire côte de Mûr !), que huit jeunes auteurs¹ de polars du groupe rennais Calibre 35 ont décidé de dérouler leur talent. On y flingue et on y meurt à tout va ; huit auteurs pour huit visions de cette

étape de cent soixante-dix-neuf kilomètres durant lesquels des vies vont basculer, voire s'éteindre. Tout cela est écrit avec talent, allégresse et connaissances vélocipédiques : à lire pour découvrir chez l'éditeur rennais Goater ceux qui seront peut-être les futurs maillots jaunes du roman noir breton de demain.

K.T.

(Goater noir, 220 p., 15 €)

1. Isabelle Amonou, Claude Bathany, Nathalie Burel, Hervé Commerc, Stéphane Grangier, Valérie Lys, Frédéric Paulin, Léonard Taokoa. Préface de Jean-Bernard Pouy.

Notre livre du mois

Collectif

Relire Yves Person. L'État-nation face à la libération des peuples africains

Imaf-Présence africaine

Nous avons publié un long article sur Yves Person, historien de l'Afrique (1925-1982), lors des colloques internationaux qui lui ont été consacrés en 2013, d'abord à Paris, puis à Brest sous l'égide du mouvement culturel Ar Falz, dont Yves Person fut membre et un temps président. Il était intéressant de faire redécouvrir le fondateur des études historiques africaines, militant de la décolonisation et de la diversité culturelle.

Deux ans après, les premiers résultats sont là : les actes du colloque de Paris, intitulés *Yves Person, un historien de l'Afrique engagé dans son temps*¹ et rassemblant les 42 communications, sont parus. Ils montrent l'influence et la réputation de l'historien breton dans le monde et notamment en Afrique, ceci bien qu'il ait été emporté par la maladie il y a plus de quarante ans.

Défricheur de nouveaux concepts

Un second ouvrage vient d'être publié : une anthologie intitulée *Relire Yves Person. Elle n'embrasse que le volet africain de l'œuvre, celui concernant les peuples d'Europe n'ayant pas encore été mené à son terme éditorial. On doit cet effort important à des universitaires souvent émérites comme Roland Colin et Claude-Hélène Perrot, qui a succédé à Yves Person à la chaire d'études historiques africaines à la Sorbonne, et en tout cas bénévoles. Ce faisant, l'équipe nous donne accès à des articles très difficiles à retrouver et dispersés de par le monde.*

Si elle n'a pu embrasser toute son œuvre, l'anthologie fournit un instrument de découverte unique : une bibliographie générale des travaux d'Yves Person. Cette liste, classée par année, de 1950 à 1996, année de la dernière parution, nous montre l'immensité de l'œuvre, qu'elle traite de la Bretagne, de l'Occitanie, de l'Écosse, de l'Irlande, du Bangladesh ou du Biafra... L'œuvre majeure demeure la monumentale thèse d'État en trois volumes sur Samory et l'empire dyola.

À elle seule, cette liste montre à quel point les préoccupations de l'historien breton demeurent actuelles. Après avoir été un précurseur dans l'utilisation des sources orales en his-

toire, il a été un défricheur de nombreux concepts et un visionnaire. Il y a là une source d'information et d'inspiration pour de jeunes historiens qui éviteront ainsi les risques du repli identitaire français et sauront replacer les dominations qui existent au sein de l'Europe dans leur cadre mondial.

Les auteurs ont voulu donner une idée de l'unité de l'œuvre de l'historien breton en plaçant en ouverture ce qu'ils appellent un texte fondateur consacré au modèle français de l'État-nation : « La France incréée », article publié en 1965 dans le numéro 84 de la revue *Ar Falz* et signé du pseudonyme Efflam Dreger (Yves Person avait élu domicile à Saint-Efflam en Pleslin-les-Grèves, dans le Trégor).

De même, l'équipe a tenu à publier deux de ses articles en langue bretonne publiés dans la même revue en 1976 et 1977. Paolig Combort, actuel président du mouvement Ar Falz, en donne ensuite une version en français : « Du colonialisme francophone au néocolonialisme ».

Une analyse universelle

C'est que la pensée et l'analyse d'Yves Person sont largement universelles. Les phénomènes d'acculturation et de destruction linguistiques qu'il constate en Afrique sont également observables dans l'État français et liés au même système administratif, sous-tendu par la même idéologie.

« Au contraire, si la France est le produit d'une histoire, qui n'est jamais fatale ni close, elle appartient aux peuples divers qui l'habitent. En bonne démocratie, ceux-ci peuvent alors transformer l'État à leur guise, sans se laisser paralyser par le poids du passé. Ils ont le droit d'éliminer les structures qui détruisent leurs valeurs sans motif valable sinon une haine grotesque de l'altérité que les dirigeants français cachent depuis des siècles sous un masque d'humanisme. »

Relisons Yves Person !

Jean-Jacques Monnier

(Imaf-Présence africaine, 464 pages, 25 €)

1. Imaf-Karhala, 528 pages, 30 €.

Nous avons reçu...

et nous usons en parlerons si la place le permet :

- ◆ Daniel Leloup – Demeures remarquables de Bretagne. Les maillots à pondalez du *Siecle d'or*. Morlaix, Skol Vreizh, 29 €.
- ◆ Maurice Duhamel – Poèmes de jeunesse. IDBE, 15 €.
- ◆ Hervé Ronné, François de Beauville – *Mouton d'Ouessant*. Skol Vreizh, 19 €.
- ◆ Collectif – *Code des libertés bretonnes*. Le Temps éditeur, 4 €.

Musiques de Celte

par Philippe Cousin

DANCEPERADOS OF IRELAND
Life, love and lore of the Irish Travellers



Il existe en Irlande une communauté très gène du voyage fréquemment appelée *linkers* (châtronniers) et qui se nomment eux-mêmes *pavees*. Dans les années 1950-1960, ils ont su conserver vivantes les traditions et le revival musical des années 1970 leur doit beaucoup. Paddy Keenan est d'ailleurs issu de cette communauté.

Les Danceperados (jeu de mots symbolisant l'obsession irlandaise pour la musique et la danse) sont les premiers à célébrer la vie, l'amour et les traditions des *linkers*. Ils ont monté un spectacle, retrospective de l'évolution de leurs conditions de vie au cours des cinq dernières décennies.

FRED MORRISON TRIO
Live at the Glasgow Royal Concert Hall



Si Fred Morrison est né et a grandi près de Glasgow, c'est toutefois la tradition de South Uist, dans les Hébrides, d'où venait son père, qui constitue la base de son immense répertoire. A 9 ans, il commence l'étude de la cornemuse et accumule rapidement les prix jusqu'à son record lors du Trophée MacAllan à Lorient, qu'il remporte à sept reprises.

Influencé très tôt par Bothy Band ou les Tannahill Weavers, il fait ses classes au sein de Clan Alba, Capercaille et même Runrig. Il a depuis fondé son propre groupe, à géométrie variable.

Déjà géniteur de quatre magnifiques albums, dont l'un en compagnie de l'Écossais de Bretagne Jamie McMenamy, il nous offre aujourd'hui *Live at the Glasgow Royal Concert Hall*, enregistré durant le festival de piping de 2011. A ses côtés, Martin O'Neill au bodhrán et Mathew Watson à la guitare.

Pas moins de vingt et un morceaux composent ce bel opus dont Fred signe la totalité des airs. Il y joue du *low whistle*, du *uilleann pipes* ainsi que du *reel pipes*, un instrument qu'il fabrique lui-même, à mi-chemin entre cornemuse écossaise et *uilleann pipes*, repoussant toujours plus loin les limites de la tradition en créant un son nouveau.

Quelques perles émerillent le répertoire : *Mark Sheridan's* ou *Train Journey North*, qui caracole à un rythme effréné et déclenche une formidable ovation du public. Ou *The Kansas City Hornpipe*, très country. Plus intimiste, *Leaving Uist*, où l'on imagine le bateau quittant les rivages enchanteurs de l'île chère à son cœur.

Depuis longtemps déjà, Fred Morrison est considéré comme le plus fabuleux *piper* écossais. Une réputation non usurpée.

(Autoproduit HCO1 - www.fredmorrison.com)

DAMIEN CONNOLLY
Inspired



Natif du comté de Clare, Damien Connolly voit le jour dans une famille de musiciens et c'est son père Martin qui l'initie à l'accordéon à l'âge de 11 ans, puis sa belle-mère qui lui enseigne le *fiddle* à 16 ans.

En 1987, Damien gagne un premier prix d'accordéon et de mélodéon en moins de 18 ans. En 2000, il enregistre son premier album, *Tippin' Away*, avant d'émigrer aux États-Unis en 2003, où il épouse une flûtiste du Connecticut.

Damien a commencé à composer à 15 ans, mais la plupart des morceaux de son second album, *Inspired*, l'ont été depuis son arrivée en Amérique. Néanmoins, *Tell Me Now*, qui figure ici, est son premier air.

Profitant de son immense réseau musical, il a fait appel à nombre d'entre eux pour l'accompagner sur les douze titres de l'album. Cela va de sa femme Sally à son oncle Seamus (lui aussi installé aux USA), en passant par son compère Eamon O'Leary à la guitare et au bouzouki. Mais il a aussi convié des peintures tel le *fiddler* Oisín Mac Diarmada ou le guitariste Sean Earnest, sur *The New Box* par exemple.

La plupart des airs ici présents ont été composés par Damien, qui n'est pas peu fier de souligner que son tout premier morceau, *Tell Me Now*, a été repris par le groupe Teada. L'ancien guitariste de Solas, John Doyle, est aussi de la partie sur deux titres, dont *The Immigrant*, composé par Damien à l'âge de 16 ans. Excusez du peu.

Enfin, comme il a définitivement adopté les USA pour y vivre, pour de plus naturel que de les célébrer sur *Americana Americana*.

Voilà un musicien encore peu connu par chez nous, mais possédant un talent immense qui ne demande qu'à être reconnu.

(Autoproduit - damienconnolly@hotmail.com)

BRIAN McNEILL & FRIENDS
The Falkirk Music Pot



Il est des projets qui respirent la passion et la joie de vivre. *The Falkirk Music Pot* en est un bel exemple.

En 2014, la ville de Falkirk, à mi-chemin entre Glasgow et Edimbourg, est désignée comme lieu de création par les autorités écossaises. Son conseil communautaire charge alors Brian McNeill, l'un de ses concitoyens, de porter un grand projet musical et humain.

Brian compte derrière lui quelque quarante-cinq ans de carrière, et il est connu en tant que musicien, chanteur, auteur-compositeur, mais également producteur, professeur, écrivain, et leader de plusieurs groupes, dont *Battlefield Band*.

Au départ du projet, presque une anecdote, *The Falkirk pot*, une marmitte tripode produite dans la région au XIX^e siècle et exportée partout dans le monde, ouvrant Falkirk à des relations internationales suaves.

Brian McNeill commence par écrire *The Kelpies Suite*, six morceaux pour orchestre, chœurs, *pipers* et groupes traditionnels. Il rassemble autour de lui une foule de musiciens. Des chanteurs locaux : Andy McKean, Willy Thompson, Andrew Howie, Sylvia Barnes. Des *pipers* : Amy Low ou Emma Buchan. Deux orchestres de Falkirk, des solistes, comme la jeune soprano Mhairi Sharp, qui a chanté à l'ouverture du Parlement écossais. Et pour rappeler la dimension internationale, Brian est allé enregistrer trois titres auprès d'élèves d'un collège du Malawi.

Pour unir le tout, il a inclus plusieurs de ses titres emblématiques, comme *The Lad's O' The Fair* ou *The Boys that broke the ground*.

Résultat de tout ça, vingt-deux titres parfois hétéroclites, mais que le talent de Brian McNeill réussit à fédérer.

(GreenTrax CDTRAX 383D - www.greentrax.com)

ALAN STIVELL
Amzer



Chaque sortie d'album d'Alan Stivell constitue déjà en soi un événement et celle d'*Amzer* ne déroge pas à la règle. Il faut dire que son dernier disque, *Emerald*, datait de six (longues) années... *Amzer* était donc attendu... mais, comme à chaque fois, le musicien n'est pas forcément là où on l'attend... En « cinquante ans de carrière », Alan n'a jamais cessé d'explorer de nouvelles contrées musicales, de scruter des horizons toujours plus lointains... En un mot, de créer.

Avec *Amzer*, Alan emprunte donc à nouveau des sentiers non battus, car, par exemple, de la poésie et de l'électro, étroitement liés. Mariés pour le meilleur et... pour le pire... Le compositeur pourra cette fois encore surprendre ses « fans », car on est assez loin ici de *Pop-Plink*, de *Tri Martolod* ou de la *Suite sud-américaine...*, mais il montre aussi que la musique bretonne n'est pas figée, qu'elle n'est jamais immobile et continue du contraire à (se) chercher. Ce n'est pas pour rien si l'un des derniers albums d'Alan Stivell a pour titre *Explore*...

Amzer, ce sont les saisons qui s'égrenent, le temps qui passe, le temps qu'il fait, mis en mots et en sons. Des musiques « construites à partir de mes harpes et de mon chant », explique le musicien. « Ce sont, poursuit-il, des improvisations, servant ensuite de matière retravaillée, « déconstruites-reconstruites » en musique assistée par ordinateur, avec l'utilisation de techniques nouvelles, inédites ou peu empruntées, dans l'électronique et le jeu de harpiste ». Entre « tendances electro-pop-folk » et « recherches expérimentales electro-acoustiques », Alan Stivell, qui en son temps fit entrer la musique bretonne dans le XXI^e siècle, dépasse l'instant présent pour la mener vers des horizons futuristes.

Les mots, ce sont d'abord ceux de Kentin Bleuzen, un poème écrit alors qu'il était

Selaouit

par Pierre Morvan

TRÉSORS

Une histoire à faire rêver... Un trésor oublié dans un grenier et retrouvé quelque sonante-dix ans plus tard ! Ce trésor, ce sont les trente et un carnets de collage de Constance Le Méter, née native de Lanvellec, dans le Trégor. Dès son plus jeune âge, Constance retranscrit sur ses cahiers d'écolière les textes et musiques de cinq cents chants bretons du pays de Lannion. Cinq cents gwerziou et sonioù, rassemblés entre la fin du XIX^e siècle et le premier quart du XX^e et dont certains sont inédits. Daniel Giraudon et Bernard Lasblez, qui ont étudié et traduit ces précieuses archives, publient aujourd'hui chez Dastum *Constance Le Méter, une collecte de chants populaires dans le pays de Lannion*. Un ouvrage qui ne manquera pas d'intéresser nombre de chanteurs et musiciens d'aujourd'hui.

Un autre trésor, qui n'a pas de prix, c'est le soutien des artistes aux événements... Privé de subvention par la mairie de Saint-Nazaire, le festival de musique de chambre Consonances étai menacé et même compromis. Les musiciens en ont décidé autrement... En proposant de venir jouer gratuitement, ils ont permis à la manifestation d'avoir lieu. Il y a comme ça, parfois, de bonnes nouvelles. Heureusement !

celles de la méditation, de la réflexion, du songe... Les morceaux ont pour titres *Rue de la Saulnière*, *Le Retour du pivert*, *Glypre* ou *Chemins de tréve avant la mer*... Sans oublier, passage désormais obligé, *Notre Dame des Landes* iridoles. Pas étonnant, quand on sait que les Disques Nato, qui produisent « artisanalement » l'album du duo, aiment par-dessus tout les « histoires de résistance », de la Commune à Che Guevara en passant par Sitting Bull ou Crazy Horse... Mais, finalement, la seule certitude qui émerge de cet album, c'est la musique, tout à la fois impeccablement tracée au cordon et source de rêve et d'évasion.

(Nato, l'Autre Distribution)

Jean-Michel VEILLON
E Koat Nizan / Er Pasker



Voilà près de quarante ans que Jean-Michel Veillon sillonne les routes de Bretagne et d'ailleurs avec son instrument de prédilection, la flûte traversière en bois. Quarante années riches d'aventures musicales et d'expériences diverses, en solo, en duo ou au sein de formations plus étoffées. Plusieurs groupes portent son empreinte, quand il ne les a pas lui-même créés : Galorn, Korrog, Pennou Skoulin, Barzaz, Den, Toud'Somes... ou encore la Celtic Procession ou l'Heritage des Celtes ont bénéficié de sa présence et de son jeu talentueux. La Coop Breizh a choisi de rééditer deux de ses albums marquants consacrés pour l'essentiel au répertoire breton, enregistrés sous son propre nom et réunis ici dans un coffret unique. Le premier, est révisé en version remastérisée. Le second, *Er Pasker*, a été publié en 1959. Une double réédition utile, qui confirme l'apport important du musicien et son travail « déterminant » pour l'adaptation de la flûte traversière en bois au répertoire breton. Travail qui a pu influencer de nombreux musiciens, jeunes ou moins jeunes.

(Coop Breizh, CD 1104)

1. 2006.
2. Un sourire acrot aux lèvres de Marie.

jeune collègienne à Diwan Kemper... Ou quand la source et le germe se rejoignent... *Amzer* commence donc avec *New! Amzer - Spring*. Le printemps avec sa « vie redoublée », ses jonquilles, ses averses, ses senteurs, et « e sau ur mousc'hoarzh war bag Mari ».

Un texte « jété sur un papier écolier », un peu naïf sans doute, et fragile, comme le printemps. Ce sont ensuite ceux de trois poètes japonais, pour un triptyque de haikus, puis ceux du Breton Bruno Geneste pour *Au plus près des limites - Je marcherai*. Ceux de l'Irlandais Seamus Heaney ou de l'Occitan Laurent Bourdelas, avec *Postscript* et *Purple Moon*. Ceux enfin d'Alan, en « apprenti-poète » tel qu'il se qualifie lui-même, pour *What Could I Do* ou *Halage*. Breton, japonais, gaelique, anglais, français... les langues se mêlent et se répondent, confirmant, s'il en était besoin, le caractère universel, « global », de la démarche. Bretagne est univers.

Amzer, c'est douze titres d'une infinie délicatesse, d'une plénitude apaisante, et en même temps d'une grande puissance. Douze titres, et même quinze si l'on opte pour l'édition spéciale qui contient trois « bonus tracks », dont la reprise « alternative » de *What Could I Do* et *En Enor da Séamus*, un solo de harpe. Cet al-

bum fera probablement date et référence. Tant dans la déjà si riche discographie du harpiste que pour la musique en général. Alors, autant choisir d'embrasser la version XXL.

(Kelta III, World Village/Harmonia Mundi, WWF 479107D)

Timothée LE NET
Maël LHOPITEAU
Le Bénédicte du doute



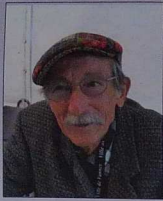
Apaisante, c'est bien ce que l'on peut également dire de la musique que nous proposons Timothée Le Net et Maël Lhopiteau, avec leur spectacle *Le Bénédicte du doute*. Le premier joue de l'accordéon diatonique dans plusieurs formations à géométrie variable. Le second est harpiste, ou plutôt « d'empeteur de cordes » comme il dit, et aussi chanteur de *Kan ha diskan*. On a pu l'entendre au sein du groupe Plantec ou au côté de Louise Ebré. Avec *Le Bénédicte du doute*, ils jouent la carte de l'apaisement, certes, mais aussi

de la méditation, de la réflexion, du songe... Les morceaux ont pour titres *Rue de la Saulnière*, *Le Retour du pivert*, *Glypre* ou *Chemins de tréve avant la mer*... Sans oublier, passage désormais obligé, *Notre Dame des Landes* iridoles. Pas étonnant, quand on sait que les Disques Nato, qui produisent « artisanalement » l'album du duo, aiment par-dessus tout les « histoires de résistance », de la Commune à Che Guevara en passant par Sitting Bull ou Crazy Horse... Mais, finalement, la seule certitude qui émerge de cet album, c'est la musique, tout à la fois impeccablement tracée au cordon et source de rêve et d'évasion.

(Nato, l'Autre Distribution)

Nécrologie

Kenavo Herri...



Herri ar Borgn en 2012.

On l'entendait régulièrement sur Radio Bro Gwened, on le lisaît, particulièrement en breton, on devisait avec lui facilement... Herri ar Borgn s'est éteint le 26 septembre. Agé de 78 ans, Herri était un camarade fidèle de l'UDB depuis 1987. Le parti, par la voix d'Alan Le Gal, lui a rendu hommage lors de ses obsèques.

Se reconnaît toujours vissée sur la tête, ce fils de paysan, né à Sainte-Brigide, en pays Pourlet, a eu une vie étonnante, qu'il racontait à ceux qui s'y intéressaient. Séminariste à Vannes, il devient prêtre, s'installe à Perpignan, où il s'occupe des désertés et des gitans dans les années 1960. Mais le prêtre rouge abandonne la soutane en 1970, l'Eglise lui demandant de faire un choix entre Dieu et la politique.

Mille neuf cent soixante-huit passé par là, il apprend le catalan, milite à la Ligue communiste révolutionnaire puis devient représentant dans le textile. Il rentre en Bretagne, à Séglien, en 1981, et milite au sein de l'association Kafé bara amonenn du pays Pourlet, puis, une fois installé à Plouay, à Skol an amzer da zont Ploue. Il sera également conseiller municipal de Plouay entre 2001 et 2008 et plusieurs fois candidat lors d'élections locales.

Ce britophone n'aura également pu cesser d'écrire des contes ou de la poésie dans cette langue qu'il chérissait.

Amoureux de la nature et du Scorff en particulier, il lui consacre l'un de ses derniers ouvrages, *Brezhoneg ar Skorv. Trésors parlés du val de Scorff*, en 2012, résultat de plus de vingt ans de collectage. En déclarant qu'il fallait faire en sorte que les Bretons se regardent positivement, Herri n'hésitait pas non plus à nous livrer son analyse du traumatisme psychique subi par le peuple breton.

Décédé la veille de l'élection générale où les partis indépendantistes catalans ont obtenu une majorité de sièges, il n'aura pas eu le plaisir de savourer cette victoire, lui qui soutenait leur combat. *Le Peuple breton* adresse ses plus sincères condoléances à sa compagne, Marie-Jo, ainsi qu'à son frère Armel et plus généralement à sa famille. Herri manquera à plus d'un camarade et, au-delà, au pays Pourlet. La foule présente lors de ses obsèques en témoigne...

La cérémonie, à Plouay.



Christian Le Meur

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (51^e année)
Rédaction : BP 1 - 29650 GOUESNOU
peuple.breton@orange.fr

Directeur de la publication :
Jean-Claude Le Goualle
Rédacteur en chef :
Gael Briand
02 97 83 70 76
Rédacteur-adjoint :
Ronan Leprohon - 02 96 07 81 34
Responsable des pages Pobl Vreizh :
Jean-Claude Le Goualle
Secrétaire de rédaction :
Jacques Dyonizak
Responsable calendrier :
Christian Pierre

Ont contribué à ce numéro :
Sabine Comès, Gaëlle L'Amoulin,
Gael Briand, Nil Caoussin, Loïc Berthelot,
Lionel Rat, Aurélien Boulé, Victor Gallou,
Yann Flévet, Mael Garrec, Gael Simon,
Arno Méhe, Claude Le Gihan, Owen Poho,
Paol ar Meur, Hervé Lannuzel, Morgan Tremel,
Jean-Jacques Monnier, Kléod Thomas,
Christophe Kergosien, Stefan Kieder,
Valérie Cousinnet, Philippe Cousin,
Pierre Morvan, Ronan Leprohon.

Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitane : Gérard Tautu
En Italie : Francesco Ditaranto

Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin

Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier
15, Pierre-ar-Pave - 22300 Lannion
Livres en breton :
Hervé Lannuzel
27, boulevard Lelennec - 35000 Rennes

Éditeur :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Responsable de l'administratif et
de la diffusion :
Gwendal Rioual - 02 96 61 54 11
En France :
Presses populaires de Bretagne
CPPAP : 0717 G 8914
ISSN : 0245-9507

Dépôt légal : n° 4071
Impression et routage :
Cloc'hre imprimeurs à 29800 Saint-Thonan



Abonnements, administration :
9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC

Tarifs abonnement :
11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 40 €
Abonnement de soutien : plus de 40 €
Chômeurs, étudiants : 20 €
Étranger : nous consulter

LE PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du *Peuple breton*, vous pouvez nous contacter au 02 96 61 54 11 (téléphone-répondeur) ou à peuple.breton@orange.fr.

aujourd'hui, être libre, c'est être informé



je m'abonne 1 an
au **Peuple breton**
pour 40 €

je reçois 1 cadeau*

je suis étudiant,
chômeur ou précaire,
je m'abonne au
Peuple breton
pour 20 €

je reçois 1 cadeau*

je suis abonné

au **Peuple breton**

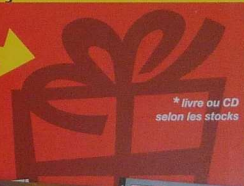
et je souhaite offrir

1 an d'abonnement

à un de mes proches

pour 20 €

je reçois 1 cadeau*



* livre ou CD selon les stocks

* livre ou CD selon les stocks
offre valable pour
tout 1^{er} abonnement



Nom : Prénom :

Adresse : Tél. :

À renvoyer à :
Le Peuple breton - 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc

Nom/prénom du parrain/marraine :

Nom/prénom du filleul :

Adresse : Tél. :

À renvoyer à :
Le Peuple breton - 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc



PUBLIEZ VOTRE LIVRE

entre 20 et 1500 exemplaires
Conseiller > Imprimer > Relier > Ré-imprimer

SKIGNIT HO LEVR

etre 20 ha 1500 skouerenn
Kuzuliañ > Moullañ > Keinañ > Ad-voullañ



- Roman
- Recueil de poésie
- Histoire d'une famille
- Livres pour enfants
- Livres mixtes noir et blanc et couleur
- Romant
- Barzhoniezh
- Istor ur familh
- Levriou evit ar re vihan
- Levriou e G&D ha liou kemmesket

Ouestelio
impression & services numériques

505, rue Jurien de La Gravière • Port de Commerce • CS 92901 • 29229 Brest Cedex 2
Tél. : 02 98 44 68 23 • Fax : 02 98 44 94 23 • infos.clients@ouestelio.fr • www.ouestelio.fr

